



Secrétariat général du CRIES
INSEE DR d'Ile-de-France
1, rue Stephenson
78180 Montigny-le-Bretonneux

CESER
33 Rue Barbet de Jouy
75 007 Paris
Mail: contact@cries-idf.fr
www.cries-idf.fr

RENCONTRE DU 11 OCTOBRE 2018

L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE *Développement, Mesure et Perception*

Sommaire

Ouverture de la séance.....	4
<i>Eric Forti, Président du CRIES d'Île-de-France</i>	
Présentation de l'organisation de la rencontre.....	5
<i>Marie-Christine Parent, Vice-Présidente du CRIES d'Île-de-France</i>	
Discutant	
<i>Vincent Gollain, Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, Directeur du Département Economie</i>	
Le rôle économique des Régions : de l'ambition à l'action.....	6
<i>Jean-Philippe Berton, Régions de France, Conseiller développement économique, innovation, enseignement supérieur et recherche, numérique, tourisme</i>	
Échanges avec la salle.....	12
Comment la statistique publique mesure-t-elle l'attractivité des territoires franciliens ?...15	
<i>Olivier Léon, Insee Île-de-France, Directeur-adjoint</i>	
Échanges avec la salle.....	22
Les résultats d'études de benchmark régional : l'Île-de-France face à ses principales concurrentes européennes.....	27
<i>Mickaël Le Priol, Observatoire régional de la CCI Paris Île-de-France (CROCIS), Responsable d'études</i>	
Le baromètre Paris Île-de-France Capitale Économique et KPMG : méthodologie et résultats.....	33
<i>Alexandre Missoffe, Paris Île-de-France Capitale Economique, Directeur Général</i>	
Échanges avec la salle.....	41
Clôture de la rencontre.....	44
SIGLES.....	45

Retrouvez l'ensemble des diaporamas présentés lors de cette rencontre sur le site internet

www.cries-idf.fr

Ouverture de la séance

Éric FORTI, Président du Ceser d'Île-de-France

Bonjour. Je vous remercie de participer avec nous à cette matinée du CRIES. Nous sommes réunis pour traiter du thème de l'attractivité économique de l'Île-de-France. L'intérêt de ce thème est souvent évoqué au fil de nos différentes assemblées générales du CRIES, lorsque nous consultons nos membres. L'assemblée générale d'octobre dernier avait manifesté son intérêt pour une comparaison entre les grandes métropoles européennes. Mais avant d'aborder la question des comparaisons au cours de cette journée, l'objet essentiel de cette matinée consistera à revenir sur les outils de mesure de l'attractivité d'un territoire dans le champ de l'économie. Il s'agira ici d'un territoire régional, en l'occurrence. J'insiste bien sur le terme « économie », car de nombreux indicateurs indiquent l'attractivité d'un territoire. La qualité de vie, les transports, l'éducation, le capital humain et la santé sont aussi des facteurs explicatifs de l'attractivité économique d'un territoire.

L'attractivité est en 2018 un thème sous les feux de l'actualité, avec beaucoup d'effets d'annonces survenus notamment au premier semestre par le Premier ministre et la publication de baromètres sur la place financière de Paris. Ce qui nous a motivés, et je remercie les participants réguliers et assidus des rencontres du CRIES est que nous sommes en Île-de-France dans la première année du déroulement du Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), intitulé stratégie #LEADER 2017-2021 de la région Île-de-France. Comme vous le savez, cette stratégie vise à faire de l'Île-de-France une des régions les plus attractives et dynamiques du Monde. À cet égard, dans son discours devant le Conseil économique social et environnemental régional (Ceser) le 29 juin 2017, Valérie Pécresse a dit : *« C'est une région tournée vers l'avenir, une région qui est en passe de gagner la bataille de l'attractivité. »*

De manière pratique, comment mesurer cette attractivité économique de notre territoire ? Quels sont les indicateurs pertinents pour savoir si l'Île-de-France est attirante pour les investisseurs nationaux et internationaux ? Ces investissements sont-ils productifs quant à la valeur ajoutée et l'emploi ? Dans quelle mesure l'effet de siège social ne fausse-t-il pas l'aspect productif de ces nouveaux investissements ? Cette attractivité francilienne se développe-t-elle au détriment des autres régions de la métropole ? Qu'en est-il des coopérations ou des concurrences avec les autres régions capitales au niveau européen ? À quelle échelle prendre en compte ces investissements nouveaux et les emplois qu'ils génèrent ? Le raisonnement global au niveau régional ne cache-t-il pas de grandes disparités ? Je pense ici particulièrement aux écarts entre les territoires du Grand Paris et ceux de la grande couronne francilienne. Comment prendre en compte ces écarts pour une mesure réellement représentative de l'attractivité économique globale de la première région économique française ?

Vous le voyez, nombreuses sont les questions auxquelles nous tenterons ce matin d'apporter des débuts de réponses. Elles seront essentiellement de nature méthodologique. Je sais que nous resterons certainement sur notre faim. Mais je laisse sans plus attendre la parole à Marie-Christine Parent, Directrice régionale de l'Insee, pour nous présenter plus en détail le programme de cette demi-journée.

Présentation de l'organisation de la rencontre

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France

Bonjour à toutes et à tous. Nous avons prévu quatre présentations, plutôt quatre zooms. Nous n'aurons en effet pas le temps en une matinée de discuter du fond du sujet. Je rappelle que les séminaires du CRIES ne sont pas à vocation évaluative. Nous nous interrogeons en général à ce que nous souhaitons mesurer, quelles données nous avons à disposition pour ce faire et les outils qui les accompagnent. C'est pourquoi nous allons évoquer ce thème de l'attractivité de l'Île-de-France sous plusieurs angles. Ce sont sensiblement les travaux que vous pouvez voir en lisant les publications des acteurs publics locaux ou dans d'éventuels articles de presse.

Tout d'abord, M. Jean-Philippe Berton, de Régions de France. Il nous présentera le souci de Régions de France de doter les nouvelles régions d'une batterie d'indicateurs leur permettant de se comparer. Ces indicateurs doivent leur permettre de se comparer non seulement dans le temps, mais aussi éventuellement entre elles. Il s'agit surtout de définir une stratégie régionale en matière d'attractivité. Elle peut être différenciée selon les Régions.

Ensuite M. Olivier Léon, de la Direction régionale d'Île-de-France nous présentera ce que nous, Insee, faisons en matière de mesure de l'attractivité des territoires. L'Île-de-France est une région très hétérogène. Il s'agit même, de la plus hétérogène de France métropolitaine. Il y a donc en son sein des territoires qui sont plus ou moins attractifs. Nous évoquerons quels outils nous pouvons mettre à leur disposition pour se comparer entre-eux ou avec des territoires comparables situés dans d'autres régions de France et/ou à l'étranger.

Nous nous attaquerons ensuite aux comparaisons internationales, cœur du sujet du CRIES. Nous avons des données en France. Eurostat effectue un important travail pour essayer d'équiper les pays membres d'outils de comparabilité. Mais ces outils sont-ils suffisants pour répondre véritablement aux problématiques ? Nous aborderons cette question.

Il y aura deux présentations. La première sera assurée par M. Mickaël Le Priol, du Centre Régional d'Observation du Commerce, de l'Industrie et des Services (CROCIS) de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France. Cela concernera le *benchmarking* entre Paris et d'autres régions ou capitales européennes. Nous serons vraiment au cœur du sujet. Que mesurons-nous ? À quoi comparons-nous Paris ? À quoi comparons-nous la métropole de Paris ? À quoi comparons-nous l'Île-de-France ?

La seconde présentation sera faite par M. Alexandre Missoffe. Elle concernera le baromètre. Le baromètre est un outil de mesure intéressant. Il peut reposer sur différentes problématiques et différents indicateurs.

Je vous souhaite une bonne séance. Quatre interventions sont prévues pour la matinée, ce qui devrait vous laisser du temps pour réagir et interagir. Peut-être y a-t-il en effet parmi vous d'autres personnes qui ont des outils qu'elles souhaitent porter à la connaissance du CRIES ? Peut-être aurez-vous également des réactions ou des besoins. Je vous rappelle que le rôle du CRIES est d'éclairer la manière dont la statistique, publique ou non, peut répondre aux besoins des acteurs publics locaux et de mettre en évidence d'éventuels trous dans la raquette empêchant de répondre à leurs besoins.

Éric FORTI

Vincent Gollain de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) d'Île-de-France a accepté de jouer le rôle de discutant pour cette matinée. Il viendra donc relancer vos échanges que nous espérons nombreux. Nous avançons tout de suite dans le déroulement de cette matinée. Je passe la parole à M. Jean-Philippe Berton, de Régions de France, pour qu'il nous expose « *le rôle économique des régions : de l'ambition à l'action* ».

Le rôle économique des Régions: de l'ambition à l'action

Jean-Philippe BERTON, Régions de France - Conseiller développement économique, innovation, enseignement supérieur et recherche, numérique, tourisme

Je suis sans doute le moins en capacité de parler d'attractivité, qui est le sujet de la matinée, même si nous l'abordons forcément en Régions. Nous le faisons d'autant plus depuis la Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) et depuis la compétence économique transférée aux Régions. Dès lors, se sentant complètement investies, elles ont établi ces fameux schémas à l'acronyme imprononçable, les SRDEII. Mais ce qui est important est le chemin parcouru et l'implication de l'ensemble des acteurs. Il a fallu parfois douze ou parfois dix-huit mois pour aboutir à un schéma régional qui comprenne l'ensemble des strates économiques concernant essentiellement l'accompagnement et les dispositifs d'accompagnement des entreprises.

Dès lors que ces compétences ont été établies, chaque Région établissant ce schéma l'a appliqué de façon différente. Notez cependant que le schéma était relativement normé, le contexte étant *in fine* validé par le Préfet de Région. Nous partons donc avec un document relativement normatif, mais chaque Région a organisé cette concertation de façon différenciée, tout en ayant à cœur de consulter l'ensemble des acteurs économiques de leurs territoires. Au-delà de l'effet de différenciation de cette concertation, l'important volume des contributions et leur diversité sont notables. Elles ont abouti à l'adoption de tous les SRDEII dans toutes les régions de France. Comme je le disais, ces schémas ont parfois pris un peu plus de temps du fait des fusions des Régions et, parfois, de la prise en compte d'éléments transfrontaliers. Cela a notamment été le cas du Grand Est. Cette Région avait annoncé dès le départ devoir prendre un peu plus de temps, de par des considérations potentielles de partenariats économiques avec leurs voisins frontaliers.

Cette phase a donc été riche en discussions. Elle nous a semblé extrêmement importante pour tenter d'aligner le plus possible les positions sur un territoire. Je dis bien ici « tenter », car je crois qu'il s'agit du bon mot. Il reviendra plus tard dans mon propos. Les choses vont beaucoup mieux lorsque les positions sont alignées sur un territoire. Les choses vont notamment mieux en ce qui concerne l'attractivité du territoire concerné.

Qu'entendons-nous par alignement ? Nous entendons une simplicité et une visibilité de l'action. Je vais parler de l'action économique, mais nous pourrions dans notre échange parler d'autres choses. Je m'occupe du développement économique, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'innovation, du numérique, des infrastructures d'usage ainsi que du tourisme. Tous ces sujets ont un lien avec la capacité attractive des Régions.

Le titre de notre récente étude est « *de l'ambition à l'action* ». Il s'agit bien de cela. Nous avons écrit le schéma, nous sommes engagés à la concertation et à décrire où nous en sommes. Cette étude est accessible sur notre site « regions-france.org »¹. Elle a été publiée lors du Congrès de Marseille des 26 et 27 septembre 2018. Elle est illustrative de ce que les Régions ont fait sur l'ensemble des sujets divers. Nous avons pris des objets et j'ai demandé à chaque Région ce qu'elles avaient fait et quelles étaient leurs premiers résultats. Cette étude est donc extrêmement concrète. Nous n'avons pas mis l'exemple de la Région nous paraissant la meilleure sur chaque thématique retenue. Nous ne pouvons pas faire cela à Régions de France. Les exemples sont donc illustratifs. Ils sont différenciés et équilibrés. J'espère que cela donne à la lecture le sentiment que des gens ont pris à bras le corps leur compétence économique.

¹<http://regions-france.org/actualites/actualites-nationales/etude-regions-de-france-role-economique-regions-de-lambition-a-laction/>

Les agences de développement économique

Pour commencer, les Régions ont toutes revisité leurs outils d'intervention, notamment les agences de développement économique. Elles existaient souvent déjà dans les Régions, mais elles ont été revisitées, maintenues et confortées. Elles ont parfois fusionné et, d'autres fois, elles sont nées avec cette nouvelle loi.

Ces agences de développement économique se révèlent extrêmement différenciées. Aucune ne fonctionne exactement de la même manière. Vous trouverez des exemples dans l'étude complète. Elles ont pour intérêt de faciliter ou de rendre lisible l'ensemble du dispositif mis à disposition ou voté par le Conseil régional. Voilà leur enjeu général.

Dans certaines régions du territoire français, vous trouverez des agences qui ont beaucoup de compétences. Certaines autres voient leurs compétences limitées, car il y a une agence d'attractivité à côté de l'agence de développement économique, et une agence d'innovation à côté de celle d'attractivité. Certaines ont fait le choix de plusieurs outils, certaines d'outils plus importants. Ces agences ont alors dans leurs composantes à la fois l'innovation, l'attractivité et le développement économique. Rassurez-vous, tout y est également traité et de façon différenciée. Ces agences constituent à mon sens un objet significatif, car elles sont parfois dotées de moyens financiers importants. Il s'agit bien évidemment ici de l'action publique du développement économique.

Je vais tout de même vous citer le cas de l'une d'entre elles que je trouve intéressante. Il s'agit de l'Agence de développement pour la Normandie (ADN). Elle ne centralise d'ailleurs pas tout, car elle possède à côté d'elle, une agence d'attractivité. Elle est surtout dotée d'un important fonds d'investissement qui s'élève à 100 millions d'euros. Cela permet à cette Agence, ou du moins à la Région Normandie, de rentrer dans le capital des entreprises. Ce concept n'est pas nouveau, mais le volume de son application l'est. À l'heure où je vous parle, une cinquantaine d'entreprises ont déjà ouvert leur capital à ce fonds d'investissement. Ce n'est pas neutre en termes d'actions économiques et la démarche est assez novatrice.

Les contrats territoriaux

L'ensemble des contrats territoriaux constitue le deuxième objet relaté dans cette étude. Cet objet concerne davantage l'alignement. Le Conseil régional définit des dispositifs d'accompagnement. Ils sont d'autant plus forts qu'ils sont partagés avec les métropoles et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), qui ont également une compétence économique qu'ils déploient sur le terrain.

Qu'est-ce que le contrat ? Il s'agit de la prise en compte des intérêts locaux de ces EPCI ainsi que de leur possibilité de déployer les instruments de la Région. Nous avons mesuré dans cette étude l'état du conventionnement. Comprenez par cette expression la mesure de l'état des lieux, territoire par territoire, de cette capacité d'avoir signé des contrats territoriaux.

Pour tirer une illustration de l'étude complète, prenons le cas de la Nouvelle-Aquitaine. Nous y comptons 160 contrats. Je suppose que ce n'est pas grand-chose par rapport à l'Île-de-France, mais il s'agit tout de même de négociations importantes. Une fois celles-ci abouties, nous obtenons véritablement un ensemble d'outils économiques performants.

L'attractivité

Si je devais évoquer l'attractivité, je parlerais évidemment de développement de marque, de développement de notoriété. Je parlerais aussi de développement de l'attractivité des talents. La notion de « talents » ne doit pas exclusivement être comprise comme celle de cadres, bien que cela soit évidemment important. L'un des objets de l'attractivité pour les Régions se base sur le constat qu'environ 70 % des nouveaux investissements industriels se font près d'une petite ou moyenne ville, ce qui suppose que la compétence soit disponible à proximité. Cela nous renvoie

à la compétence formation longuement débattue ces derniers temps et que les Régions ont dans leur ensemble largement regretté de perdre.

L'attractivité est pour nous aussi une constance, y compris dans les politiques, car une Région est d'abord un coordinateur d'écosystème. Il s'agit de mise en place de formations, de l'apprentissage et au-delà. Nous soutenons en effet aussi des chaires économiques, des chaires universitaires en lien avec les schémas économiques. Ceux-ci comportent pour la plupart des choix de spécialisation. Cela fait également partie de l'alignement. Lorsque vous décidez de choisir des filières spécifiques économiques parce qu'elles sont en lien avec votre stratégie de spécialisation et que vous serez en capacité de capter des fonds européens, vous créez les conditions de l'attractivité des investissements étrangers. Ils ne se portent pas si mal d'ailleurs, à en croire les résultats en 2017. Nos travaux en partenariat avec Business France notamment le montrent.

Le deuxième objet de la réussite de l'attractivité pour nous, Régions, consiste donc à réussir à coordonner l'écosystème. Cela nécessite la mise à disposition des compétences de tout ordre. Les problématiques de recherche de main-d'œuvre qualifiée empêchent souvent le développement de nos entreprises déjà installées. Elles peuvent aussi constituer à terme un frein à la venue d'investissements étrangers.

Nous devons également être attentifs à un autre facteur émergent dans certaines régions, l'Intelligence économique territoriale (IET). Nous ne pouvons faire de l'investissement étranger à tout crin sans avoir une dimension de protection. Cela participe ici d'une importante concertation locale, en lien avec les autorités, afin que l'IET ne soit pas un frein.

Je vous ai parlé de freins, je vais maintenant parler d'accélération et ce qui semble fonctionner. Prenons les études disponibles région par région. Je profite de cette occasion pour remercier et souligner la qualité du partenariat entre l'Insee et Régions de France, bien sûr, mais également entre chaque Région et les directions régionales de Régions de France. Ces régions participent de la statistique et de l'observation pour compléter ces études. Ces études région par région nous permettent de constater que l'un des facteurs de l'attractivité est la réactivité. Lorsqu'une opportunité d'avoir un investisseur étranger se présente, avec un investisseur étranger qui a déjà choisi la France comme option potentielle, nous devons apporter une réponse rapide avec un dossier complet. Il doit détailler le foncier, les transports, les infrastructures, et pourquoi pas l'éducation ainsi que la main d'œuvre. Sans être le spécialiste que vous êtes sur ce sujet, la capacité à renvoyer rapidement un dossier, est essentielle. Des présidents de région donnent ces consignes à leurs agences de développement ou autres outils de développement de l'attractivité. Ils demandent des réponses sous deux mois ou sous quinze jours, en fonction du type de dossier. Un dossier complet et mis rapidement à disposition est une condition *sine qua non* pour pouvoir emporter la décision sur une bataille d'attractivité et de compétitivité très rude. Voilà où cela se joue.

Il y a donc alignement des territoires, si vous avez des stratégies communes et que vous choisissez des spécialités. Pour prendre l'exemple des Pays de la Loire, toutes les compétences ne s'y trouvent pas. Leur conseil régional renvoie donc parfois des demandes sur d'autres régions. Ce comportement est vraiment très mature. Par contre, si la demande concerne un domaine de leur spécialité, les services se battent comme des lions pour obtenir l'investissement. Voilà la façon dont ils s'y prennent et voilà ce qui fonctionne. Cela fonctionne parce qu'ils se sont alignés. Cela fonctionne grâce à la signature de leurs contrats territoriaux parce que la stratégie a été bien partagée et qu'elle n'est pas rediscutée à l'opportunité d'un investissement. Une réponse concrète est faite le plus rapidement possible.

Conclusion

Je conclurai cette présentation en vous disant que certaines régions peuvent paraître assez importantes territorialement parlant. En Auvergne Rhône-Alpes, certains déplacements peuvent

prendre six heures, de même qu'en Aquitaine ou Grand Est. Une relative puissance économique est conférée à ces régions, mais cela ne représente presque rien en comparaison d'un Land allemand. Nous avons l'ambition d'une décentralisation, mais la colonne vertébrale manque. Nous n'avons pas traité cette problématique. Cet exercice de décentralisation mérite donc que nous y réfléchissions encore, dès lors que ces nouveaux objets démontrent leur capacité à coordonner, à s'entendre et à faire en sorte que la France gagne. Nous nous battons pour que nous puissions avoir, une véritable maîtrise territoriale des sujets et de la capacité de coordination des objets permettant l'attractivité du territoire en question. Ce n'est donc pas nécessairement à l'échelle de la Région. Je pense à Grand Est qui a fait le choix d'agences territorialisées. Ils ont douze agences territorialisées qui ne s'occupent pas que de développement économique, mais également des lycées par exemple.

Voilà ce que je peux vous dire en conclusion. Nous sommes des coordinateurs d'écosystème. Plus nous arrivons à créer le débat et le consensus autour de directions, de stratégies, et donc de s'aligner, y compris contractuellement, plus il nous semble que nous sommes capables d'attirer des investissements et toutes sortes de talents. En parlant de talents, je pense notamment à la mobilité étudiante. Je n'ai pas développé ce point, mais il nous reste à l'esprit. Ajoutons à cela l'ensemble des besoins que pourraient manifester les investisseurs étrangers que nous essayons de faire venir sur notre territoire.

Éric FORTI

Merci pour votre présentation. Monsieur Gollain, voulez-vous engager tout de suite un questionnement ?

Vincent GOLLAIN, Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France

Merci à Jean-Philippe Berton. Il a bien cadré le sujet. Nous voyons bien que celui-ci est à la fois simple et complexe. Il n'est pas si simple que cela sur la question de l'attractivité économique. Nous corrélons instinctivement l'attractivité à l'arrivée d'entreprises sur le territoire. Avec l'intervention de l'Insee, nous parlerons aussi peut-être d'arrivées d'actifs. Nous pouvons également penser aux investisseurs immobiliers avec l'arrivée de capitaux. Nous pouvons penser à des capitaux extérieurs, des capitaux professionnels pour des entreprises existantes. L'attractivité économique n'est donc pas un champ si simple à définir. Je pense que vous sentez déjà que nous avons eu raison de nous concentrer sur ce terme. Si nous avions considéré tous les champs, nous aurions été un peu embêtés.

Nous pouvons déjà dire ce que vous avez souligné à partir du service des agences, quelles qu'elles soient: l'attractivité est une mesure. Il s'agit d'un résultat sur une période donnée d'entreprises attirées, d'investisseurs immobiliers, ou d'autres acteurs selon le champ. Comme Mme Parent le disait tout à l'heure, il s'agit de savoir où sont les ressorts de l'attractivité. Finalement, comment tout ceci se passe-t-il ? Je pense que vous avez souligné à raison plusieurs éléments, facteurs clés de réussite. Nous les traiterons dans les interventions ainsi que dans vos réactions.

Il y a tout d'abord la question du service client. Nous parlons d'agences qui offrent des services. Oui, mais quels services ? Nous voyons qu'ils ne sont pas les mêmes selon les régions et selon les territoires. Vous avez ensuite dit qu'une région n'est pas une agence. Les agences ont des collectivités. La question se pose donc du service collectif et de la capacité des acteurs à être performants dans l'art de la vente, par rapport à ce qu'un territoire peut offrir à des interlocuteurs internationaux et nationaux. Il faut que les gens tapent à la porte. Il faut aller les chercher. Cela s'appelle de la prospection dans le métier des agences de développement, même touristiques. En réalité, il faut être capable de cela.

Cela renvoie à une autre compétence des territoires. Pour réussir la mise en vente de mon territoire et l'efficacité de mes outils opérationnels, je dois travailler la désirabilité. Dans le vocabulaire technique, cette désirabilité se nommera la politique de marque ou le *branding*. Certains territoires appelaient cela « agence d'attractivité », en développant le discours sur la destination, une région ou un territoire. Vous évoquiez la région Grand Est. Elle pense moins à vendre la région Grand Est que des territoires, des destinations, avec des marquages qui peuvent être économiques, culturels, touristiques ou autres.

L'art de réussir l'attractivité nécessite bien sûr d'être bons. Cela pose la question des objectifs fixés aux agences, mais aussi celle des acteurs faisant partie de l'écosystème. Il s'agit aussi d'avoir un discours collectif.

Cela renvoie à deux choses évoquées dans votre présentation. Premièrement, pour faire tout ce que je viens de détailler, les SRDEII sont effectivement des facilitateurs. Un SRDEII est un document. Nous pourrions nous dire que ce n'est qu'un document en plus. Mais cela a été utilisé par les Régions françaises, et celle d'Île-de-France notamment, comme une plateforme de débats et de dialogues quant aux orientations et aux priorisations. Or, vous savez que la région Île-de-France compte 12 millions d'habitants. Il s'agit tout de même d'une puissance économique majeure. Nous verrons ce que le Crocis nous dira en matière de comparaisons internationales. Nous pouvons dire que nous sommes dans le top européen. Nous y reviendrons dans le détail, mais cela signifie qu'il y a beaucoup d'acteurs. La question est de savoir comment s'aligner, non dans un projet régalien du haut vers le bas, mais comment nous formons un projet ensemble. Un projet est une stratégie.

Si vous examinez le SRDEII d'Île-de-France ou d'autres SRDEII en France, vous constaterez cette logique d'une plateforme qui rassemble. Du fait de la concertation, nous avons défini un projet, une vision à cinq ans de ce que nous pouvons faire quant au développement économique. Cela donne donc souvent lieu à des priorités quant à l'attractivité *filière-sectorielle*. Un acteur ou un territoire souhaite être le champion du monde dans un domaine précis. Cela suppose ensuite que nous essayions d'aligner des politiques de développement que je qualifierai d'endogènes. Cela suppose de l'accompagnement, du mouvement entrepreneurial, du développement des compétences scientifiques et technologiques, des compétences en formations, et ainsi de suite. Il s'agit d'aligner tout ceci aux politiques d'attractivité tournées vers l'extérieur, de façon à travailler son territoire, sa structuration et le discours porté à l'extérieur.

Voilà ce que nous pourrions mettre sur le vocable de l'attractivité au sens large du terme. Il s'agit de la capacité des acteurs à partager une vision et des outils qui permettent de travailler ensemble. Ces outils vont ensuite communiquer, accompagner et ancrer sur le territoire le développement économique. Cela renvoie à ce que disait Descartes, « *travaillez sur les cartes que vous avez en main* ». Voilà aussi ce qui est important. Dans les territoires, nous sommes toujours sur une logique de l'offre. Que faire pour être le plus performant demain ? Il s'agit d'abord de prendre ce que nous avons déjà en main. Il faut ensuite mettre de l'argent pour développer l'offre. Les stratégies sont à l'intersection de ces deux dynamiques, regarder ce que nous avons puis regarder quoi faire ensemble pour structurer l'offre, l'affûter, la tourner vers l'avenir ou protéger les secteurs menacés par la concurrence internationale. Voilà le champ de l'attractivité.

Éric FORTI

J'ajouterai que nous sommes effectivement dans un territoire particulièrement important, si nous considérons son développement économique par rapport à l'ensemble du pays. Un certain nombre de logiques ont été bien présentées et cadrées. Effectivement, le SRDEII me semble particulièrement important en Île-de-France quant à la notion de territoires. Nous sommes sur la base d'une cellule ou d'une maille qui est celle du bassin d'emplois dans un rapport à construire avec les collectivités locales, les établissements publics territoriaux (EPT) et les agglomérations.

Tout ceci nous amène à des questions. Je retiens une question particulièrement importante. Vous l'avez citée comme un bon exemple de ce qui se passe dans certaines régions. Je pense que tout ceci est au service de la volonté de développement et de coordination d'un écosystème régional sur ces territoires qui s'inscrit dans une logique de coopération, d'échanges, de mise en commun de moyens permettant d'atteindre des objectifs cadrés par le SRDEII. Il serait redoutable de s'inscrire dans des logiques de compétitivité d'un territoire à l'autre.

Échanges avec la salle

Éric FORTI

Y a-t-il des personnes qui veulent approfondir un aspect de la présentation globale qui vient d'être faite, sur l'attractivité, le territoire régional ?

Philippe ANSEL, Fondation Concorde

N'y a-t-il pas une contradiction entre le développement économique des Régions et le formatage du SRDEII validé par le Préfet de Région ? Ne faudrait-il pas abolir les SRDEII et laisser les Régions faire ce qu'elles veulent ?

Richard MESSINA, Ceser Île-de-France

Pour rester dans la réflexion qui accompagnait les interventions de MM. Berton et Gollain, quels sont les outils de copilotage qui ont été donnés par les Régions et par les entreprises ? J'en reviens à la réflexion faite sur la formation professionnelle. Il s'agit de la réflexion de l'État sur la formation professionnelle, que nous la trouvons bonne ou mauvaise. Je la trouve personnellement bonne. L'objectif est de créer les conditions d'établir un meilleur copilotage de la formation professionnelle entre l'école et l'entreprise. C'est sur ce principe qu'a été fait le partage, et non pas l'abandon, du champ de compétence de la formation professionnelle aux Régions. Elles peuvent se réjouir d'avoir aujourd'hui un dispositif qui puisse permettre un développement et une attractivité. Cette loi sur la formation professionnelle et l'apprentissage me semble tout à fait aller dans le sens du couple attractivité/formation. Quels sont les exemples concrets de copilotage mis en place dans les régions, où l'entreprise et la Région régissent de façon concomitante ?

Marie-Christine PARENT

Vous avez présenté un panorama général. Au sein de ce panorama des Régions, quelle est la place de l'Île-de-France en tant que région capitale ? Nous pouvons dire que l'Île-de-France est la première région exportatrice de France. Mais nous savons bien que ce que l'Île-de-France exporte n'est pas produit en Île-de-France. Comment l'Île-de-France irrigue-t-elle les autres régions ? La notion de coopération interrégionale dont vous avez parlé me semble très importante. L'Île-de-France n'est pas une île. C'est un écosystème très dépendant des autres régions de France métropolitaine. Dans ce cadre et en tant que région capitale, elle me semble donc avoir une place à part dans le dispositif d'alignement.

Jean-Philippe BERTON

Je vais tenter de répondre à vos questions, qui élargissent bien évidemment le champ. Je commencerai par la réponse qui me semble la plus claire. Elle concerne votre question sur l'Île-de-France que vous distinguez des autres. Outre le fait que toutes les régions ont leurs problèmes, l'Insee, ou d'autres instituts qui produisent des données permettent de détailler ce que les régions exportent, produisent et quels sont leurs PIB. J'allais parler de la Normandie, mais ils ont des raffineries en Normandie. Cela vient perturber les chiffres du PIB ou de l'industrialisation. Ils montrent qu'il y a un vrai débat pour savoir qui est la première région industrielle de France. Il s'agit donc d'une question éminemment pertinente.

Nous avons tendance à dire que Paris sera toujours Paris, et l'Île-de-France toujours l'Île-de-France. Il s'agit tout de même d'une région à part. Comme je le disais, nous sommes dans un système centralisé où tout se fait à Paris. Par exemple, nous réfléchissons aux SRDEII à Paris avec une trame qui descend de Bercy et termine chez les Préfets. Un certain nombre de latitudes

ont tout de même été permises, ne soyons pas trop négatifs. Cela a permis des choix et des différenciations assez fortes de la part de certaines Régions.

Si je prends par exemple la région Bourgogne-Franche-Comté, elle pousse entre autres l'Économie sociale et solidaire (ESS). Si vous les interrogez, ils vous diront que l'ESS est mise en premier lieu, devant l'industrie du futur. Presque toutes les régions ont mis l'industrie du futur dans leurs choix. Bourgogne-Franche-Comté ne se distingue donc pas sur ce deuxième point. Mais avec un schéma normé, vous constatez tout de même que des différenciations sont possibles.

Je ne veux pas éluder complètement la question de l'Île-de-France. Je pense qu'elle peut être leader sur certains sujets. Ce peut être un exemple pour d'autres régions. En disant que Paris sera toujours Paris, j'entends qu'il est parfois difficile de se comparer. Je prendrai un seul exemple, avec les pôles de compétitivité qui sont en pleine réforme aujourd'hui. Comment voulez-vous comparer les pôles de compétitivité Hippolia sur le cheval, en Normandie et Systematic ou Cap Digital à Paris ? Vous avez d'un côté 30 adhérents dans une structure très sollicitée en France parce qu'il n'y en a pas d'autres. De l'autre côté, vous avez les pôles parisiens que je viens de citer. L'État demande une rationalisation en réclamant au minimum 150 adhérents. Est-ce logique ? Comme nous sommes engagés dans cette réforme et que nous avons dit ne pas vouloir des catégories de pôles, pôles mondiaux ou pôles régionaux, afin de ne pas engager des guerres fratricides, nous nous sommes associés à ce cahier des charges. Nous n'allons pas revenir en arrière. Mais pour répondre maintenant à la question de M. Ansel, il faudrait de temps en temps avoir une plus grande souplesse. Elle devrait se faire y compris dans l'évaluation des structures. Quand elles sont plus importantes, elles peuvent forcément avoir des équipes permettant de monter des dossiers plus complexes à l'Europe. D'autres structures plus petites ne pourront pas le faire. Nous comprenons bien que s'il y a une logique de manque d'argent, de manque d'investissements en France et qu'il faut aller chercher des fonds européens, parce qu'il y a un déséquilibre entre ce que nous donnons et ce que nous recevons, cette logique prévaut et laisse tomber des structures qui pourraient être les pépites de demain. Je vous rejoins sur l'ambition des Régions à pouvoir exercer pleinement l'ensemble de leurs compétences.

L'Île-de-France est donc une région qui peut se montrer motrice au sein de Régions de France. La Région Île-de-France travaille par bassin d'emplois. Ce n'est pas la seule, mais ce n'est pas le cas de la majorité des Régions. Cela suppose en effet de bouger un certain nombre de logiques, des logiques de contrats, des logiques de mesures. Cela vient également percuter des zones de mesure que nous sommes capables d'avoir. Or, les Conseils régionaux s'entendent sur un fait. L'ensemble des présidentes et présidents a décidé d'avoir un observatoire permettant de mesurer l'action économique des Régions, mais pas seulement. Il s'agit également de mesurer l'ensemble des politiques publiques. Cela devient donc un problème. Ce nouveau type de contrats peut donc être un exemple, mais dans le même temps être une difficulté, car tout le monde ne peut pas le faire. Ajoutons que les outils nationaux ne sont pas encore en place pour mesurer la pertinence de ces choix.

La thématique de la formation a été longue et douloureuse. Elle n'entre pas dans mon champ de compétences. Mais si nous reprenons les éléments de discours dans la presse, une problématique se présente. Vous m'avez demandé des exemples. Parlons de l'apprentissage. Lorsque nous ouvrons ou fermons des Centres de formation d'apprentis (CFA), nous ne le faisons pas sans les branches. Sauf qu'il existe des branches riches et des branches pauvres. Les deux ou trois grandes branches riches n'ont aucun problème pour en monter. Mais si vous prenez les métiers comme les métiers de bouche, il n'y a pas d'argent dans les fédérations. Que faisons-nous alors ? Devons-nous fermer tous les CFA des métiers de bouche, qui demandent pourtant des investissements colossaux en matière de centres d'apprentissage ? Voilà la problématique à laquelle les Régions sont confrontées. Il faut évidemment travailler avec les fédérations et les branches, mais elles n'ont pas toutes le même pouvoir financier. Nous craignons que les choix

reviennent à des rationalisations fortes, c'est-à-dire à un éloignement des centres de formation des bassins où nous avons besoin de ces gens formés. Dans ces métiers en effet, nombreux sont les gens qui ne feront pas 50 ou 100 kilomètres pour se former, pas plus d'ailleurs que pour trouver un emploi. Il y a donc à la fois une logique de rationalisation, rationalisation de coûts et autres, et une logique de coopération à laquelle nous adhérons aussi. Nous n'allons pas créer des formations là où il n'y en a pas besoin. Mais il existe une logique d'éloignement des centres de formation de la population qui y entrerait. Cela supposerait pour nous une aggravation de la logique qui conduirait à ne pas avoir les gens formés là où se trouvent nos besoins.

Voilà la vision des Régions de France. Cela se traduit par des chiffres effrayants. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a vu la moitié de ses CFA fermés, 20 sur 70 ont fermé en Normandie. Cette tendance est incompréhensible. Il est vrai cependant que ces centres de formation ne sont pas toujours remplis. Nous nous battons aussi sur cette autre logique, celle de l'orientation. Vous avez tous des enfants à l'école, de même que moi. Je suis désolé, mais le discours tenu est de prolonger les études générales en cas de bons résultats. Il ne s'agit tout de même pas de « se perdre dans une formation professionnelle » ! Il ne faut pas fustiger le monde de l'éducation. Mais nous sommes bien entendu favorables à un rapprochement de ces univers, tout en gardant une compétence pédagogique forte. Peut-être récupérerons-nous la compétence sur l'orientation ? Pour le moment cependant, il ne s'agit que de quelques centaines d'équivalents temps plein (ETP). Tout un corps constitué des conseillers de l'Éducation nationale sera peut-être plus difficile à convaincre pour reprendre cela.

Mais nous avons besoin de passerelles. Cela fonctionne en ensemble. Si vous voulez initier un retour vers l'industrie, il faut que l'industrie promette aussi quelque chose. Elle ne l'a que très peu fait ces dernières années. De nombreux rapports montrent comment le PIB est passé de 20 % à 12 % sur le thème de l'industrie. Cela ne donne pas envie d'y aller. Le PIB de l'industrie sera bientôt à hauteur de celui du tourisme, qui doit tourner autour de 7% ou 8 %. Nous serons bientôt un pays touristique. Je dis cela à nouveau par provocation. Mais si nous voulons redonner le goût de l'industrie, il faut un mouvement d'ensemble. Il faut orienter nos enfants vers ces métiers. Il faut que cela représente non une fermeture, mais une ouverture. Des passerelles doivent permettre de faire complètement autre chose après un premier choix de carrière professionnelle. Ce n'est pas encore tout à fait le cas, même si des verrous sautent. Enfin, il faut que l'industrie se réinstalle en France. Des initiatives sont prises en ce sens. J'ai ouvert mon propos en disant que 70 % des investissements industriels se faisaient dans les petites et moyennes villes. Il faut donc que les compétences soient sur place, et non dans les lointaines métropoles, sans quoi nous continuerions un mouvement qui nous semble contraire à la réindustrialisation du pays. Voilà la vision des Régions.

Éric FORTI

Merci, Monsieur Berton, pour vos réponses claires. Nous allons écouter Olivier Léon de l'Insee Île-de-France. Il prolongera notre réflexion en nous parlant de la façon dont la statistique publique mesure l'attractivité des territoires franciliens. Nous rentrons dans le cœur des travaux du CRIES qu'exposait Marie-Christine Parent en introduction.

Comment la statistique publique mesure-t-elle l'attractivité des territoires franciliens ?

Olivier LÉON, Insee Île-de-France - Directeur adjoint

Bonjour à toutes et à tous. Cette intervention vise modestement à donner à voir la façon dont il est possible de quantifier et de mesurer la question de l'attractivité. Je veux également vous dresser un portrait des territoires franciliens à l'aune de ces indicateurs, ainsi que d'autres. Il s'agira de comprendre ce que ces indicateurs révèlent des formes d'attractivité et des dynamiques existantes au sein des territoires franciliens.

La définition courante de l'attractivité

Comment pouvons-nous mesurer l'attractivité des territoires ? Si nous cherchons une définition de l'attractivité, nous retomberons sur des approches se ressemblant à peu près. La définition fait pour ainsi dire consensus : l'attractivité économique est la capacité à attirer des activités économiques nouvelles, mais aussi des facteurs de production locaux. Ce seront les capitaux, ainsi que de la main-d'œuvre qualifiée, c'est-à-dire du capital-travail. Les définitions s'accordent à peu près sur cette base. Mais nous voyons déjà une problématique dans le terme de « *capacité* ». Sommes-nous sur de l'attractivité potentielle, c'est-à-dire de la compétitivité et des facteurs qui favorisent l'attractivité ? Ou sommes-nous sur de l'attractivité réelle, mesurée *ex post* ? Une petite incertitude se révèle déjà ici.

Différentes approches pour la mesurer

Derrière cette même définition, nous trouverons bien entendu différentes approches dans la littérature. Il existe une approche *via* les flux internationaux. L'attractivité est mesurée par ce qui vient de l'étranger. Le tableau de bord de l'attractivité de Business France existe. Il territorialise ces investissements internationaux. Nous trouverons des cartes territoriales sur les flux d'investissements arrivant de l'étranger, mais nous restons sur une approche flux internationaux.

D'autres approches existent. Il y a l'approche par les flux internationaux, mais aussi la notion de compétitivité. Entendez par cela les facteurs potentiels de l'attractivité, ce qui fait que les territoires ont sur le papier des atouts pour attirer les entreprises et la main-d'œuvre qualifiée. Cette approche est celle du baromètre Paris Île-de-France Capitale Économique et KPMG. Elle vous sera présentée tout à l'heure.

Enfin, l'approche que je vais vous présenter se base non pas sur les flux internationaux, mais extraterritoriaux, en prenant en compte les facteurs de production mais aussi les déterminants de la production. Les flux extraterritoriaux constituent tout ce qui vient de l'extérieur du territoire, de l'étranger comme des autres territoires au niveau national. Nous prenons bien sûr en compte les facteurs de production, le capital, mais aussi les déterminants, c'est-à-dire ce qui encourage la production. Ces déterminants sont la demande, donc les revenus.

L'approche de l'Insee

Nous distinguons des indicateurs de plusieurs sortes à l'Insee. Nous distinguons l'attractivité productive, en rapport aux facteurs de production, et l'attractivité économique résidentielle. Ce deuxième indicateur explorera plutôt les déterminants de la production, c'est-à-dire la capacité des territoires à attirer des revenus. Ces revenus soutiendront ensuite la demande, la consommation, et donc l'activité économique. Il n'y a pas de distinction dans ces indicateurs entre les flux venant de l'étranger et ceux venant des autres territoires de France.

Les indicateurs d'attractivité productive et d'attractivité résidentielle

Il y a six indicateurs. Cela ne couvre pas l'ensemble du paysage des indicateurs imaginables. Du point de vue de l'attractivité productive, concernant les facteurs de production, il y a la création d'emplois et d'établissements par des centres de décisions extérieures. Si une entreprise ou un établissement se crée à un endroit et est dépendant d'un centre de décision qui n'est pas au même endroit, cela suppose des éléments d'attractivité dans le territoire. Ce n'est pas la même dynamique qu'une entreprise développée sur un territoire et qui aurait grandi sur place. Nous sommes sur l'arrivée de capitaux, et donc de main d'œuvre. Dans l'attractivité productive, nous regarderons également la capacité à attirer des compétences rares. Nous appréhendons ces compétences rares via l'arrivée de travailleurs indépendants, de professions libérales notamment, et d'actifs qualifiés.

L'autre versant est la capacité à attirer des revenus. Il s'agit alors de l'attractivité résidentielle. Nous utiliserons trois indicateurs. Le premier est l'arrivée de retraités. Le deuxième concerne les emplois liés au tourisme. Ils révèlent l'attractivité touristique. Enfin, nous observons les arrivées d'actifs travaillant en dehors de la zone. Ce sont des gens qui s'installent dans un territoire sans y travailler. Nous sommes donc certains que leur arrivée n'est pas due à des questions économiques. Le territoire est donc attractif quant au cadre de vie. Voilà illustrée la séparation entre attractivité productive et attractivité résidentielle.

Les indicateurs appliqués à l'Île-de-France

Que disent ces indicateurs, à l'échelle nationale et à l'échelle des territoires franciliens ? Nous nous rendons vite compte que la forme d'attractivité dominante de l'Île-de-France est l'attractivité productive. Cela comprend les entreprises, les établissements et les actifs qualifiés. L'attractivité productive est élevée en Île-de-France. Elle l'est aussi autour de l'Île-de-France, dans une sorte de bassin parisien. Elle l'est également dans les grandes métropoles, si nous la regardons à travers l'indicateur sur les arrivées d'emploi de la sphère productive par zone d'emploi. Nous pouvons constater que des territoires métropolitains, le bassin parisien voient arriver beaucoup d'emplois de la sphère productive.

Sur les arrivées d'actifs qualifiés par zone d'emploi, indicateur relevant toujours de l'attractivité productive, nous voyons que les territoires franciliens sont également bien placés. Ces arrivées d'actifs qualifiés se constatent dans de nombreuses zones franciliennes. Peut-être est-ce un peu moins le cas aux confins, du côté des franges de l'Île-de-France, en Seine-et-Marne notamment. Mais sur les cœurs d'agglomération et la proche couronne, nous avons une attractivité assez élevée. Nous la retrouverons bien entendu aussi dans les territoires métropolitains en régions, notamment au sud et à l'ouest. Le profil d'attractivité est donc le même entre le territoire francilien et les territoires métropolitains de province.

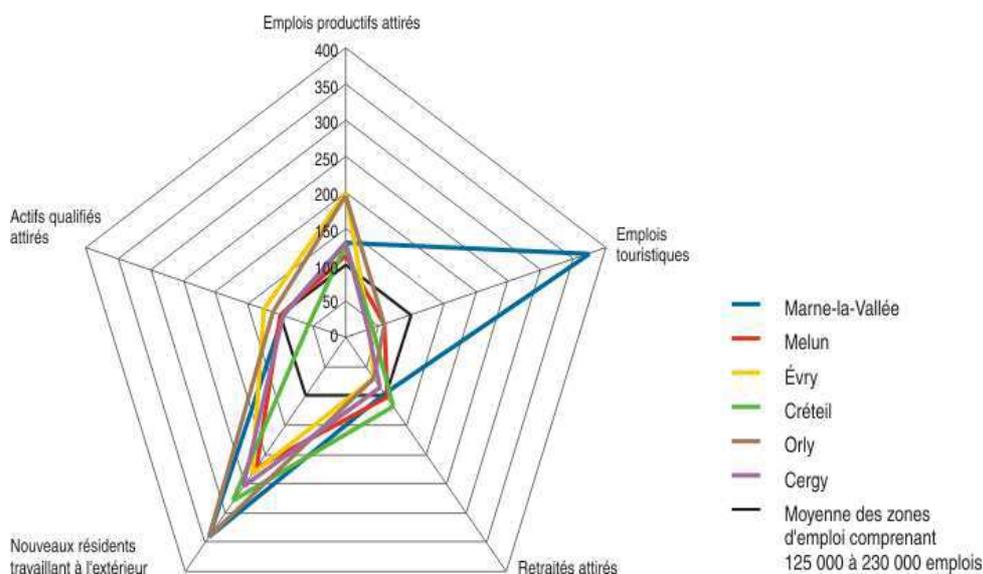
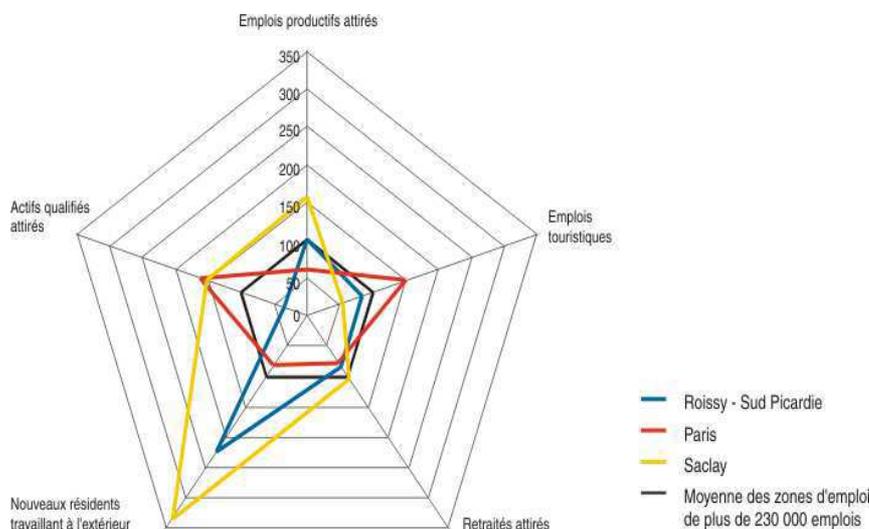
Par contre, si nous prenons une vision de l'attractivité au travers de son volet résidentiel, l'Île-de-France se distinguera plutôt sur les navetteurs, c'est-à-dire ceux qui s'installent dans une zone sans y travailler. Une carte de l'attractivité vis-à-vis des arrivées de retraités et de l'emploi touristique, montrerait la faible attractivité de la région. L'attractivité résidentielle se limite donc principalement aux navetteurs dans la presque totalité des territoires de l'Île-de-France, à l'exception bien sûr de Paris intra-muros, les navetteurs ayant tendance à s'installer dans le pourtour de la région.

Les zones d'emploi sur le territoire francilien

Intéressons-nous maintenant aux formes d'attractivité que nous pouvons observer au sein des territoires franciliens. Nous classons aussi les territoires selon leurs tailles, très différentes aussi en Île-de-France.

Le premier cas concerne Paris, Saclay et Roissy. Ce sont des profils hors-norme. Au sein de leur catégorie, ils ne ressemblent à aucune autre zone d'emploi en France. Parmi les zones d'emploi comptant au moins 230 000 emplois, les profils sont très différenciés. Vous voyez sur le graphique ci-dessous, en noir, la moyenne des zones d'emploi de plus de 230 000 emplois. Nous voyons tout de suite une forte attractivité à Saclay vis-à-vis des nouveaux résidents travaillant à l'extérieur du territoire. Vous avez également une forte attractivité sur les emplois productifs, créés par des centres de décision externes. Le nombre des actifs qualifiés qui s'installent est aussi très élevé. Par contre, vous aurez beaucoup moins d'emplois touristiques. Il en est de même pour Paris, avec une forte dimension sur les actifs qualifiés qui y sont attirés. Il y a cependant, bien sûr, une petite spécificité concernant les emplois touristiques du fait de l'attractivité touristique de la capitale. Roissy a un profil totalement différent. L'attractivité y est orientée sur les navetteurs, c'est-à-dire les nouveaux résidents travaillant à l'extérieur. La dimension « actifs qualifiés attirés » est par contre bien moindre.

Profil d'attractivité des zones d'emplois d'Île-de-France



Intéressons-nous aux zones d'emploi comportant entre 125 000 et 230 000 emplois. Nous y trouverons des profils ressemblants et cohérents avec le côté productif économique de l'attractivité en Île-de-France. De nombreuses zones d'emploi de cette taille ont un profil similaire, Melun, Évry, Créteil, Orly, ou encore Cergy. Nous y trouvons une forte attractivité sur

la dimension des navetteurs travaillant hors zone. C'est un phénomène de périurbanisation avec des gens s'installant dans ces lieux pour travailler au centre de l'agglomération parisienne. L'attractivité est également forte sur la dimension emplois productifs attirés. Les actifs qualifiés sont un peu au-dessus de la moyenne de leur catégorie. Il y a par contre beaucoup moins d'attractivité sur le plan touristique. La zone d'emploi qui ne suit bien sûr pas du tout cette logique est Marne-la-Vallée, avec un profil d'attractivité essentiellement centré sur les emplois touristiques et les navetteurs.

Si nous déclinons l'analyse sur des zones d'emploi encore plus petites, nous retrouverons ce profil d'attractivité productive en Île-de-France, à Poissy ou encore à Mantes-la-Jolie et Meaux. À savoir des emplois générés par des centres de décision extérieurs, des arrivées d'actifs qualifiés et en revanche un moindre positionnement sur la dimension touristique, sur l'arrivée des retraités ou les navetteurs. Par contre, les franges de la région tranchent un peu avec le profil francilien. Nous aurons aux franges une attractivité de nature un peu plus résidentielle, que de nature productive.

Les dynamiques internes à l'Île-de-France

Pourquoi ces profils d'attractivité ? Que disent-ils des dynamiques, des logiques internes à la région ? Cette partie reprend d'autres indicateurs que ceux mentionnés précédemment. Il y a des mouvements centrifuges au sein de l'Île-de-France. Ils concernent à la fois les établissements et la main d'œuvre. Nous pouvons, du point de vue des établissements, appréhender ces mouvements *via* les transferts d'établissements. Cela ne révèle bien sûr pas l'ensemble de la dynamique du tissu productif, mais il s'agit d'un des éléments conditionnant ces mouvements.

Nous constatons qu'entre Paris et la petite couronne, la différence entre les transferts d'établissements sortants et entrants est au bénéfice de la petite couronne. Davantage d'établissements vont de Paris à la petite couronne que l'inverse. Si nous regardons ce qui se passe entre la petite et la grande couronne, nous aboutissons au même constat. Davantage d'établissements s'en vont de la petite couronne que d'établissements venant de la grande couronne s'y installent. Il en est encore de même lorsque nous comparons la grande couronne et la zone hors région. Il n'y a guère qu'entre la grande couronne et Paris que nous trouvons un solde positif, mais il s'agit d'entreprises particulières qui rejoignent le cœur de l'agglomération pour y trouver un écosystème, des compétences et un marché. La dominante reste de nature centrifuge. Les établissements s'installent de plus en plus loin du cœur de l'agglomération. La petite couronne joue un rôle particulier à ce niveau là. Elle joue de plus en plus un rôle de plateforme, c'est-à-dire d'accueil d'établissements, d'entreprises venant de Paris et de transferts d'établissements vers la grande couronne. Ces établissements sont peut-être de moindre capacité en nombre de salariés.

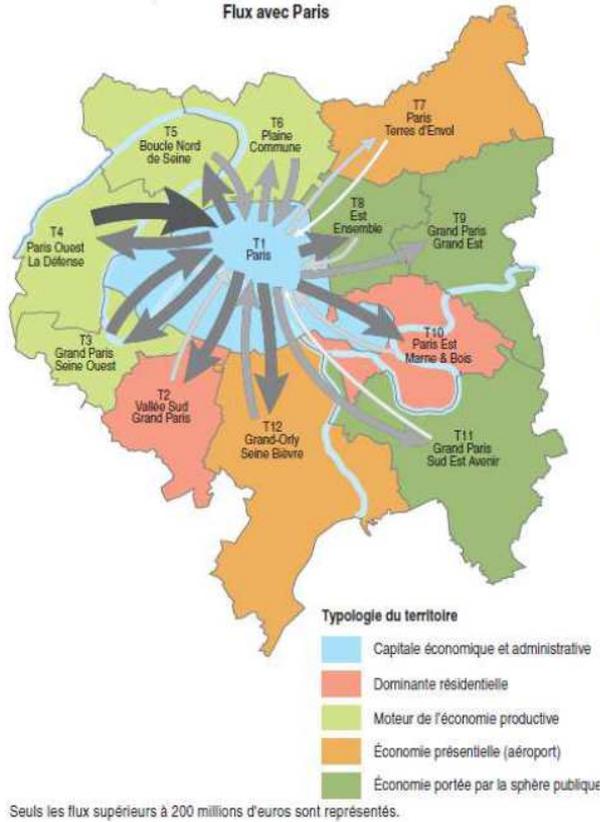
Du point de vue des dynamiques de déplacements domicile-travail, c'est-à-dire des installations de navetteurs, nous retrouverons sensiblement cette logique centrifuge. En effet, qui dit navetteurs dit perception d'un salaire à un endroit et force productive à un autre. Nous pouvons donc mesurer des flux salariaux entre territoires à travers les navetteurs qui font le chemin dans les deux sens. Nous nous apercevons alors que les flux de richesses sont également centrifuges. Sur l'ensemble de la métropole du Grand Paris, 41 milliards d'euros sont annuellement versés à des salariés qui n'y habitent pas. La plupart habitent dans le reste de l'Île-de-France et un certain nombre d'entre eux dans d'autres régions.

Le constat est un peu plus nuancé si nous regardons de plus près ce qui se passe à l'intérieur de la métropole.

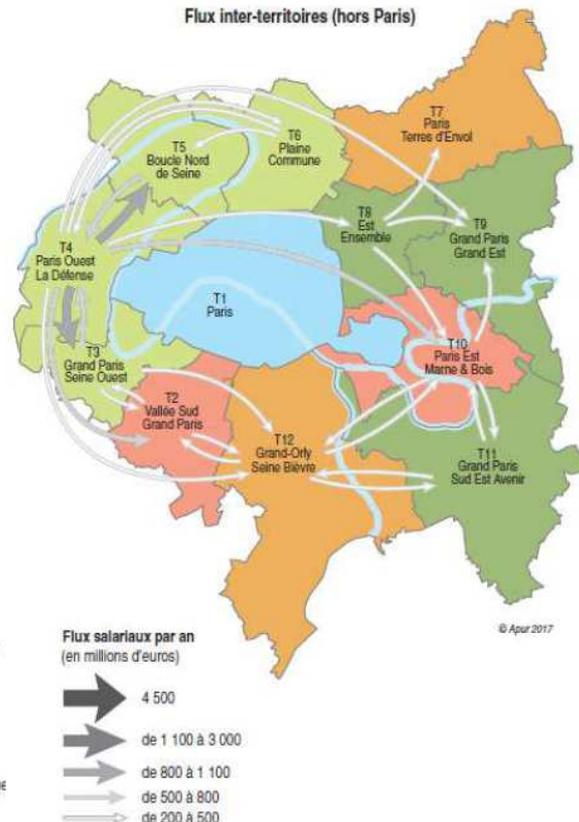
Entre Paris et les établissements publics territoriaux qui n'ont pas un profil d'économie productive très affirmé, nous retrouvons cette logique centrifuge. Les flux de salaires qui sortent de Paris sont en général supérieurs aux flux de salaires rentrants. Ce sont tous les territoires à

dominante résidentielle. Dans l'ouest par contre, dans les territoires possédant un profil d'économie productive plus affirmé comme Grand Paris, Seine Ouest ou La Défense, ou éventuellement Grand Paris Seine Bièvre, Plaine Commune, les échanges avec Paris sont plus équilibrés. Dans le cas de La Défense, les échanges sont même plus importants de la Défense vers Paris que l'inverse. Une polarisation vers l'ouest s'opère donc de façon flagrante. Elle révèle un peu les dynamiques internes qui s'opèrent au sein de la métropole du Grand Paris. Une dominante Ouest-Est conditionne les échanges salariaux, en fonction bien entendu de la localisation de l'emploi.

Dominante économique des territoires et principaux flux salariaux
Flux avec Paris



Flux inter-territoires (hors Paris)



De proche en proche, nous retrouverons ces mouvements centrifuges. Cela a été le cas sur une étude faite sur le Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). Si nous regardons les flux de salaires entre Paris et GPSEA, ils sont très fortement orientés vers des échanges entre Paris et GPSEA. GPSEA est donc très fortement excédentaire sur ce point. Par contre, si nous regardons les flux salariaux entre GPSEA et les territoires un peu plus éloignés, comme le reste de la Seine-et-Marne, le sud de l'Essonne, GPSEA jouera plutôt le rôle de pôle d'emploi, versant des salaires à des résidents extérieurs. Nous retrouverons donc cette logique centrifuge de proche en proche.

Nous avons donc décrit les indicateurs de l'attractivité, avec ses deux composantes dans la statistique publique, composante productive et composante résidentielle. En Île-de-France, cela donne globalement un profil productif aux formes d'attractivité. Ce sont les emplois et les entreprises. Des logiques plutôt centrifuges dynamisent ensuite les territoires à partir d'une déconcentration d'emplois, particulièrement de Paris vers la petite couronne.

Limites des instruments de mesure et pistes de prolongement

Ces instruments de mesure interrogent. Tout ce que nous avons décrit, mesure l'attractivité par des flux entrants. Nous pourrions raisonner par des soldes, la différence entre les flux entrants et sortants. Cela se fait en démographie. Au niveau national, tous les territoires sont attractifs, considérant que seul, ce qui rentre est étudié. Certains le sont peu, d'autres beaucoup. Mais tous les territoires sont par définition attractifs.

Cela pose tout de même la question de la difficulté à mesurer des soldes sur certains indicateurs. Autant, il est assez facile de le faire sur des flux navetteurs, sur des arrivées d'actifs, autant, la chose est un peu plus ardue concernant les créations d'emploi décidées par des centres de décision externes. Il s'agit tout de même d'une voie de prolongement possible. Il pourrait être intéressant de mesurer une attractivité nette. La lecture des territoires serait différente. Il s'agit de l'un des prolongements possibles sur lesquels l'Insee travaille.

Le deuxième prolongement consisterait à grouper l'attractivité, c'est-à-dire les flux constatés *ex post*, à ce que nous appelons la compétitivité, c'est-à-dire les facteurs structurels de l'écosystème territorial liés à l'attractivité. C'est une sorte d'attractivité potentielle. Je voudrais signaler une étude faite sur les départements du Finistère, pour illustrer le fait que le lien n'est pas toujours direct. Des territoires ayant tout pour être attractifs ne le sont pas forcément. Dans le Finistère, vous avez des emplois qualifiés, une université, des services, des équipements, des laboratoires de recherche, des pôles de compétitivité, peu d'inégalités sociales, et un marché du travail qui se porte bien. Malgré des facteurs potentiellement favorables, l'attractivité productive comme résidentielle n'est pas à leur hauteur. Cela ne va donc pas toujours ensemble. Ce n'est pas parce qu'un territoire est potentiellement attractif qu'il le sera réellement. L'inverse est d'ailleurs vrai aussi.

Un autre prolongement possible consisterait à comparer ces différents indicateurs en les agréant et en obtenant un score global. Cela supposerait de pouvoir les monétiser. Tel territoire est attractif parce qu'il attire des emplois créés par des centres de décision externes, des navetteurs en provenance d'autres zones. Mais combien l'un pèse-t-il par rapport à l'autre, en termes de retombées sur l'économie locale ? Il faudrait pouvoir agréger ces différents indicateurs en les monétisant, ce qui donnerait un score d'attractivité globale. Ce travail est un peu plus compliqué à faire, mais cette piste de recherche semble notamment intéressante pour mesurer l'impact sur l'économie locale.

Éric FORTI

Passons à la réaction de notre discutant, Monsieur Gollain.

Vincent GOLLAIN

Merci pour ce panorama. Il me semble avoir le mérite de bien caler les choses et de bien distinguer la notion de l'attractivité de celle de la compétitivité. Ce n'est pas toujours un facteur explicatif de ce que nous mesurons, car le monde n'est peut-être pas aussi rationnel que cela. Cela peut expliquer des prises de décision qui ne le sont pas non plus, en apparence en tout cas.

J'ai tout de même quelques frustrations par rapport à la méthode Insee dans sa globalité. J'ai une frustration concernant le tourisme résidentiel. L'Île-de-France n'apparaît pas comme une destination attractive par la mesure que nous en faisons. Cela me pose un peu problème, même si nous parlons plutôt aujourd'hui d'attractivité économique. Je trouve que l'indicateur retenu des emplois générés par les flux touristiques est peut-être à regarder de manière complémentaire, comme la chose est faite pour les retraités. Certains retraités peuvent déclarer une résidence principale dans une région, mais partager un autre lieu de vie. Un touriste n'est-il pas un indicateur en tant que tel ? Indicateur qui n'est apparemment pas utilisé de manière directe.

Nous travaillons beaucoup sur l'attractivité estudiantine. Cela n'apparaît pas non plus dans les indicateurs présentés. C'est un élément qui varie aussi un peu sur certains territoires qui ont des stratégies d'attractivité très forte sur ce point. Que pourrions-nous trouver à l'Insee pour répondre à cette interrogation ?

J'ajoute une question que je pose à vous comme à tout le monde. Nous avons l'impression que le plus est le mieux. Vous avez un peu modulé cette sensation à la fin de votre intervention, en soulignant l'importance de regarder la monétisation, ou du moins les impacts. Attirer

davantage entraîne les nombreux débats que nous avons pu voir sur le « surtourisme » partout. Le plus est-il le mieux ? Je ne sais pas. En tout cas dans les stratégies d'attractivité des acteurs aujourd'hui, c'est plus du mieux que du plus. Il y aurait cette idée que nous cherchons parfois des dépenses induites plus fortes et que nous allons essayer de travailler sur des indicateurs différents.

Tout ceci pour dire que les tableaux de bord à mettre en place sont en effet importants. Peut-être faudrait-il les élargir pour avoir une vision plus holistique du sujet quand on travaille à l'échelle territoriale ? Je conclurai par une dernière réflexion concernant les zones d'emploi en Île-de-France. Tout ceci semble un peu compliqué. Le profil d'attractivité de beaucoup de zones d'emploi identifiées est lié à la présence de navetteurs. Oui, cela a été évoqué tout à l'heure, cela fait partie de la spécificité de l'Île-de-France qui est un grand bassin d'emploi. Cela explique également ces mesures un peu différentes de ce que nous pouvons trouver sur des villes ayant véritablement un hinterland autour, ou des agglomérations ou des bassins d'emploi.

Nous avons un bassin d'emploi qui est un peu fragmenté, mais particulièrement large. La chose est encore plus vraie si nous tournons notre regard vers la métropole du Grand Paris. Les statistiques présentées sont intéressantes. Mais je ne reviendrai pas sur le débat de définir le bassin d'emploi idéal en Île-de-France. Nous voyons bien que le périmètre administratif de la métropole du Grand Paris n'est pas un périmètre économique. De ce fait, la mesure sur ce périmètre risque de donner une vision partielle de la réalité des flux. Cela donne l'impression qu'il y a une frontière étrange liée à ce périmètre administratif. Mais ce qui se passe à La Défense, côté ouest, est tout aussi intéressant dans ses relations géographiques avec ce qui se passe côté est. Ce travail intéressant mériterait d'être travaillé à l'échelle, soit de la région au sens administratif, soit de la région au sens fonctionnel, pour reprendre une définition qui déborderait un peu de la région Île-de-France, mais qui est vraiment la notion d'un grand bassin d'emploi. Les flux sont intéressants à analyser sur cette échelle-là. Cela fait le lien avec le propos précédent sur la relation entre le bassin parisien avec les autres régions.

Voilà pour mes quelques remarques. Elles ont par moment la forme de provocations, mais cela a pour but de donner envie de réagir.

Échanges avec la salle

Christophe SCHEIDHAUER, Paris Île-de-France Capitale Économique

J'ai deux questions, l'une de curiosité concernant la méthodologie, l'autre de fond. Concernant la première, je me demandais si vous aviez aussi les indicateurs des flux entre l'international et l'Île-de-France et inversement ? Ma question de fond concernera les facteurs potentiels dont vous avez parlé. D'après vous ou de manière mesurable, quelles sont les meilleures corrélations entre ces facteurs d'attractivité et les flux que vous pouvez constater ?

Philippe ANSEL, Fondation Concorde

Vous nous avez montré des flux centrifuges. Pouvons-nous en conclure que la région Île-de-France manque d'attractivité ?

Richard MESSINA, Ceser Île-de-France

Vous avez évoqué les flux entre la grande couronne et Paris. Vous avez évoqué Évry, Saclay et je suis de l'Essonne, j'aurais donc une petite question subsidiaire. Vous parlez d'Évry ou de la communauté d'agglomération ? C'est quand même important. Je pense qu'il faudrait enrichir la réflexion sur les potentialités du travail ou, pour être plus clair, sur l'indice de concentration d'emplois dans les territoires. Prenez l'Essonne, il y a globalement moins d'emplois que d'actifs. Les actifs sont donc obligés de se déplacer, ce qui fausse la réflexion. Quand vous prenez le plateau de Saclay, vous y avez davantage d'emplois que d'actifs, avec 1,4 emploi pour 1 actif. Les navetteurs que vous y enregistrez y sont encore plus significatifs. Des gens extérieurs à Saclay viennent y travailler, mais les gens habitant dans l'Essonne, y compris à Saclay même, vont pour 70 % sur Paris. Il me semble que cet indicateur est intéressant. Au-delà du constat de la mobilité, une vraie réflexion politique est à mener. Il est un peu dommage d'avoir 40 % d'emplois en plus sur le plateau de Saclay et que des gens qui y habitent, pour 60 % vont travailler à l'extérieur. Est-ce positif ou négatif ? Un habitant de l'Essonne dirait par exemple au Conseil départemental que c'est négatif.

Olivier LÉON, Insee Île-de-France

Je vais pouvoir répondre conjointement à deux de vos interpellations ayant pour contenu un questionnement sur le positif, le négatif, le bien ou le moins bien. Ces indicateurs amènent un constat de flux, de dynamiques, de fortes ou de moins fortes attractivités, sans se prononcer sur le bien ou le moins bien. Nous avons sensiblement les mêmes débats avec l'ouverture des territoires aux centres de décisions externes. Un territoire, qui voit s'installer beaucoup d'entreprises contrôlées par l'extérieur, est ouvert et attractif. Mais est-ce bien ou non ? N'est-il pas trop dépendant de l'extérieur ? Les décideurs locaux doivent prendre en charge ces éléments pour mettre en œuvre des politiques publiques adaptées. À l'Insee, nous nous contentons de décrire des niveaux d'attractivité différenciés et des échanges. Ces échanges croisés sont-ils ou non une bonne chose ? Nous ne nous prononçons pas sur ce sujet.

Concernant la distinction entre les flux internationaux et ceux d'Île-de-France, nous avons la possibilité de vous la proposer. Ce n'était pas mentionné, mais la chose est tout à fait possible.

Je reviens sur une autre question abordée par M. Gollain concernant le tourisme. À moins d'avoir mal compris votre interpellation, la part de l'emploi touristique dans les emplois locaux est bien prise en compte.

Vincent GOLLAIN

Je voulais dire que la notion de touriste, plutôt que l'emploi touristique, est également un indicateur intéressant à observer par rapport à la notion d'attractivité. Votre analyse aboutit en quelque sorte à dire que l'Île-de-France n'est pas attractive d'un point de vue touristique.

Olivier LÉON

À l'exception de Paris et Marne-la-Vallée.

Vincent GOLLAIN

Heureusement, car tout le monde sait que Paris est attractif d'un point de vue touristique. Je trouve que cela circonscrit bien la portée et la limite des indicateurs. Mettre le tourisme dans l'approche résidentielle pose également problème en ce sens que nous sommes dans une industrie devenue industrie productive, au sens de « compétitive » sur une partie des choses. Je comprends la manière dont vous abordez le sujet. Nous savons que l'hôtellerie et les restaurants servent également une population résidentielle. Mais nous voyons que l'indicateur est peut-être un peu trop globalisé et globalisant. Le sujet est l'interprétation que nous faisons de l'indicateur. Peut-être mériterait-il d'être rediscuté au regard des grandes régions touristiques ?

Olivier LÉON

Ce sont effectivement des *proxys*, des indicateurs que nous sommes amenés à utiliser pour révéler un certain nombre de dimensions.

Concernant les zones d'emploi, je fais partie de ceux qui pensent qu'elles ne sont pas responsables de tous les maux. Cela révèle des territoires ayant une certaine homogénéité quant aux déplacements domicile-travail internes. Par nature, cette homogénéité permettra de faire ressortir que tout ce qui sort de ce territoire sera révélateur d'échanges économiques entre les territoires, puisque nous aurons au moins enlevé la partie flux internes. Je sais qu'en Île-de-France, ces taux de stabilité sont plus faibles qu'ailleurs. Mais ils ont tout de même leur logique. Ils permettent de distinguer franges de la région, de cœur de l'agglomération. Nous pouvons avoir une lecture territoriale avec ce maillage qui sera revu en 2020.

Éric FORTI

Il y avait une question globale concernant les indicateurs et mesures. À leur aune, l'Île-de-France est-elle un territoire attractif ?

Olivier LÉON

Oui, il s'agit d'un territoire très attractif. Mais il l'est plutôt sur les indicateurs de nature productive. Comme je le disais tout à l'heure, Paris, Saclay et Roissy n'ont pas d'équivalent en France. Nous sortons de toutes les analyses et nous les mettons de côté, car nous n'avons pas trouvé de territoires français aux mêmes niveaux d'indicateurs, notamment concernant l'attractivité productive.

Marie-Christine PARENT

J'ai deux réactions. Pour rebondir sur ce que disait M. Berton, nous sentons une certaine spécialisation de l'Île-de-France. Cela interpelle-t-il les acteurs publics locaux pour savoir qu'un certain nombre de navetteurs ont rapatrié leurs revenus dans d'autres régions ou d'autres territoires que l'Île-de-France pour alimenter des emplois locaux ? Cela pose une vraie question de politique publique.

Ma seconde interpellation concerne la manière dont nous mesurons et les jugements de valeur. Dans le cadre de mes rencontres avec les élus, je les entends souvent dire qu'ils souhaiteraient

que les gens vivant chez eux travaillent chez eux. Dans des communes, des cadres se croisent tous les jours. Il y a des sorties de cadres et des emplois de cadres, mais ce ne sont pas les mêmes. Je me demande si ce constat est lié aux navettes elles-mêmes ? Est-ce lié à une homogénéité du territoire ? Et que se passerait-il dans un monde idéal où tout le monde serait en télétravail ? Il n'y aurait plus de navettes. Que deviendraient nos indicateurs ? Cela changerait-il le jugement que nous avons ? Si l'entreprise pour laquelle quelqu'un travaille est située à l'autre bout de Paris, est-ce bon de rester travailler chez soi ? S'agit-il d'avoir des emplois sur place pour les résidents, ou la question se porte-t-elle sur le fait d'éviter des heures de transport pour aller travailler ?

Richard MESSINA

Si vous me permettez, préalablement, quelle est la quantité d'emploi qui existe sur un territoire ? C'est ce que je disais à propos de l'Essonne. Il s'agit de l'indice de concentration d'emploi. Je me répète, il s'agit d'un élément important. Avec 0,8 emplois par actif en Essonne, ses habitants sont obligés de travailler à l'extérieur. Parallèlement, le schéma laisse pourtant à penser qu'il y a une attractivité. Il faut aller plus loin dans la présentation intellectuelle de la situation. L'attractivité résidentielle de l'extérieur est en porte-à-faux par rapport à une attractivité interne. Dans les éléments intellectuels et les indicateurs, il convient donc de mettre parallèlement sur la table ces indicateurs d'attractivité d'emploi.

Olivier LÉON

Il y a effectivement une attractivité au sens où des choses rentrent sur le territoire. Il y a des offres d'emplois, des actifs ou autres. Comme je le disais en conclusion de mon intervention, si nous raisonnions en solde, ces situations comparatives entre les emplois et les actifs ressortiraient davantage. Nous mesurerions l'attractivité en solde, et non simplement en flux entrants.

Richard MESSINA

Dans votre intervention, qu'entendez-vous par Saclay ? Le plateau de Saclay ? et par Évry ? la communauté d'agglomération Grand Paris Sud ? Je souhaite cette précision pour la compréhension intellectuelle des choses, pour l'impact.

Olivier LÉON

Non, il s'agit ici de la zone d'emploi. C'est intercommunal.

Vincent GOLLAIN

Les périmètres d'intervention publique ne sont pas ceux des mesures économiques. Il faut repasser par une approche communale pour réagréger les choses.

Éric FORTI

En tout cas, je note deux approches sur la mesure de l'attractivité, résidentielle ou productive. Si nous raisonnons politiquement sur l'organisation du Francilien moyen ou de l'habitant de l'Essonne, le mieux n'est peut-être pas forcément d'habiter où l'on travaille. Cette question mérite aussi d'être soulevée.

Mickaël Le PRIOL – Observatoire régional de la CCI Paris Île-de-France (CROCIS) - Responsable d'études

Je veux d'ores et déjà préciser que l'attractivité a aussi ses limites réelles. Nous ne contredisons pas le fait que beaucoup de territoires franciliens sont attractifs. Le problème réside dans la disponibilité du foncier, dans les prix de l'immobilier. Nous évoquons tout à l'heure le tourisme.

Allez trouver des personnes qui critiquaient le tourisme à Barcelone à la fin des années 90 ou au début des années 2000. Aujourd'hui, nous nous rendons compte que le tourisme a produit son biais. Il y a un problème de prix de l'immobilier, de foncier disponible dans le centre de Barcelone. Certaines personnes à Barcelone se disent aujourd'hui qu'il ne serait pas plus mal d'être moins attractif. Quand Olivier Léon parlait tout à l'heure de solde, peut-être se mesurerait-il aussi de cette façon, en mesurant le positif et les éventuels effets négatifs qui finissent par apparaître.

Nous parlions de définition des territoires, de zones et de bassins d'emploi. Je crois que vous vous interrogerez encore davantage tout à l'heure quand je commencerai à parler du niveau européen. L'appareil statistique a aussi ses limites. Nous évoquions plus tôt Eurostat. Il est compliqué d'avoir des séries de données parfaites sur tous les indicateurs économiques. Il est déjà difficile d'avoir des séries de données sur certains indicateurs. Prenons l'Île-de-France. Nous parlons aujourd'hui du Grand Paris. A priori, nous avons donc défini une métropole du Grand Paris. Nous pourrions aussi dire que le Grand Paris est en fait l'Île-de-France. D'autres diront qu'une métropole se définit par une zone urbaine. Et au moment où elle s'arrête, la métropole aussi. Ce ne serait donc ni le Grand Paris ni l'Île-de-France. Eurostat est au milieu de tout cela. Lorsque nous lui demandons des taux de chômage comparables d'une région à l'autre au niveau européen, rien qu'au niveau francilien, il y a déjà les départements, l'Île-de-France, et même une zone qui correspond au bassin parisien. Eurostat fait déjà beaucoup, ainsi que les instituts nationaux qui sont à côté et qui permettent de produire ces données mais nous arrivons à des limites.

Je vois que Vincent Gollain n'est pas forcément d'accord. Tu ne peux pas additionner un taux de chômage, le diviser par le nombre de communes et obtenir le taux de chômage sur un bassin d'emploi.

Marie-Christine PARENT

En rapport avec ce qui a été dit, je signale qu'au sein de la Direction régionale d'Île-de-France, nous avons engagé des travaux en partenariat avec les SGAR sur le bassin parisien. Cela concerne les dynamiques sans se réduire à la seule Île-de-France. Cela concerne toutes les interactions autour des franges, y compris celles intérieures à l'Île-de-France, tous les territoires n'étant pas égaux. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans la suite de ces débats.

Vincent GOLLAIN

J'avance une précision pour illustrer un peu notre débat. Dans le travail en commun Insee-IAU et Crocis sur les transferts d'établissements, nous avons en effet travaillé au niveau des soldes. Si vous regardez les soldes à l'échelle des communes, vous avez des cartes communales sur l'attractivité en ce qui concerne les soldes d'établissements. Peut-être serait-il possible de faire mieux ? Mais cela donne tout de même des idées concernant cette approche.

Nous avons aussi regardé le transfert entre l'Île-de-France et les autres régions françaises. Vous connaissez le discours habituel, le sujet « marronnier », y compris dans la presse. Cela consiste à dire que toutes les entreprises quittent l'Île-de-France, ainsi que les actifs et autres. Lorsque nous regardons les statistiques, il est vrai que le solde est négatif concernant les transferts d'établissements comme ceux concernant la démographie, entre ce qui rentre et sort de la région Île-de-France. Mais si nous regardons les emplois qui sont derrière, les soldes ne sont en fait pas négatifs, mais équivalentes. Cela tient à une raison assez simple et bien connue en économie. Les entreprises qui viennent sur Paris et sa région sont des entreprises un peu plus structurées. Elles ont une moyenne d'emplois supérieure aux entreprises qui quittent la région. Celles-ci sont souvent de petites entreprises, voire des entrepreneurs ou des activités de service et de professions libérales. Vous voyez que l'indicateur « solde » est intéressant. Il faut toujours le regarder de manière élargie. Un indicateur quantitatif de transfert d'établissements ne donne pas

la même chose qu'en matière d'emplois. Il faut regarder les deux pour se faire l'idée la plus réelle, la plus proche possible, la plus *proxy* pour reprendre l'expression d'Olivier Léon.

Je pense que notre boîte à outils et notre façon de mesurer les choses sont trop étroites. Si nous regardons les statistiques américaines sur ce qui est appelé régions métropolitaines, les *metropolitan regional areas*, cela correspond à un périmètre plutôt économique. Les américains s'efforcent de produire des données qui aident les décideurs à comprendre ce qui se passe. Je nous trouve encore un peu pauvres à cette échelle. Je sais qu'il est facile de le dire, et qu'il faut le faire ensuite. Malgré tout, nous ne pouvons mener des politiques publiques qui nécessitent ces indicateurs et les maintenir très pauvres. Cela limite la prise de décisions, comme le disait tout à l'heure M. Berton. Les indicateurs sont nécessaires pour mesurer. J'ajouterai que nous avons besoin de davantage d'indicateurs pour échanger entre nous, voir ce que nous mesurons et aider *in fine* à la prise de décisions. Nous verrons ensuite ce que cela signifie sur la dimension internationale, mais je pense que sur la dimension nationale et régionale, il y a encore du progrès à faire, que ce soit dans la région capitale comme dans les régions françaises. Ce débat existe partout.

Éric FORTI

Nous sommes en tout cas dans les débats au cœur du CRIES. Nous nous attachons à préciser ce que nous voulons mesurer et comment nous le voulons, afin de mieux comprendre quelles politiques nous pourrions envisager d'établir. Je vous remercie pour votre présentation, Monsieur Léon. Nous passons à l'intervention de M. Le Priol, responsable d'études au Crocis, qui va intervenir sur les résultats d'études de benchmark régional : l'Île-de-France face à ses principales concurrentes européennes.

Les résultats d'études de benchmark régional : l'Île-de-France face à ses principales concurrentes européennes

**Mickaël Le PRIOL, Observatoire régional de la CCI Paris Île-de-France (CROCIS)-
Responsable d'études**

Je vais être à la fois dans la continuité de ce qui a déjà été présenté auparavant et des questions suscitées tout à l'heure sur lesquelles je réagissais, dans le constat est qu'il y a parfois la réalité statistique qui nous rattrape. Nous évoquions certains indicateurs de mesure de l'attractivité. Je vais vous présenter le résultat des travaux de *benchmark* du Crocis, à travers quelques études publiées ces derniers mois ou ces dernières années. Vous constaterez que nous utilisons également des indicateurs macroéconomiques. Une région a-t-elle un PIB par habitant élevé parce qu'elle est attractive ou l'inverse ? Elle est attractive, ce qui contribue à augmenter le PIB par habitant ? Où trouver l'origine ? On l'évoquait avec Vincent Gollain. Il y a des choses qui sont possibles, d'autres qui sont peut-être possibles, mais qui prendraient du temps pour les avoir, ce qui nous incite à faire des choix.

Nous parlons des territoires. Le « R » de CROCIS signifie « Régional ». Nous sommes au niveau de l'Île-de-France. Cela nous arrange bien, étant donné que nous avons de nombreux indicateurs positionnés à ce niveau. Il serait déjà plus compliqué de devoir comparer la métropole du Grand Paris avec d'autres métropoles européennes. Je vais vous présenter les résultats de quelques études. Lorsqu'il est mentionné « Paris et Francfort », je n'ai en l'occurrence pas travaillé précisément sur Paris et Francfort. J'étais plutôt sur l'Île-de-France et le land de la Hesse que sur les villes ou métropoles. Vous voyez également « La Catalogne et l'Île-de-France ». Nous sommes aussi au niveau régional. Nous évoquions Eurostat tout à l'heure. Eurostat utilise des délimitations géographiques, les NUTS, NUTS1, NUTS2, NUTS3. L'Île-de-France est une NUTS1 et également une NUTS2. Cela rend les choses un peu plus faciles pour l'Île-de-France. Mais si nous voulons utiliser des NUTS1 pour faire des comparaisons avec l'Île-de-France, c'est plus difficile. Par exemple, pour la Catalogne, la NUTS1 comprend la Catalogne, mais aussi la région de Valence et les îles Baléares. Sommes-nous alors sur une représentation politique et économique très réaliste ? Il y a des réalités statistiques qui nous rattrapent donc à ce niveau-là.

L'utilité du *benchmarking* européen

Pourquoi faire du *benchmark* européen ? Pourquoi comparer l'Île-de-France avec de grandes régions européennes plutôt qu'avec des régions françaises ? N'allez surtout pas penser que j'ai souligné l'Île-de-France comme étant formidable et les autres régions comme très faibles. En regardant la décomposition du PIB métropolitain par région, certains diront que le PIB n'est pas un indicateur suffisamment représentatif de la création de richesses ou de la qualité de vie. Mais cet indicateur est suivi depuis plus de 60 ans. L'Île-de-France représente près d'un tiers de la création de richesses en France. Il est donc difficile de trouver une région comparable. Je ne dis pas en cela que la région d'Auvergne Rhône-Alpes n'est pas dynamique. Je ne dis pas que la région de Toulouse manque de dynamisme. Mais pour ce qui concerne le PIB en tout cas, nous passons de plus de 30 % pour l'Île-de-France à un nombre qui atteint difficilement les deux chiffres pour la région suivante. Voilà la raison pour laquelle nous nous sommes tournés vers des régions européennes.

Vous pourriez me dire que Paris est comparable à Londres, toutes deux *globals cities*, villes mondiales, mais que nous pourrions également faire des comparaisons avec Tokyo ou New York. Là aussi, la réalité statistique entraîne le fait qu'il est parfois compliqué de faire des comparaisons entre New York et Paris, parce que la définition n'est pas rigoureusement la même.

Le fonctionnement des NUTS

Au Crocis, nous avons donc décidé de travailler sur les grandes régions européennes. Nous travaillons généralement au niveau des NUTS1. Au niveau européen, les NUTS n'ont pas été définis au hasard. La problématique est sensiblement équivalente à celle du bassin d'emploi / zone d'emploi. Est-ce qu'il y a une réalité administrative ? En l'occurrence, la définition des NUTS d'Eurostat visait à créer des zones sensiblement homogènes, en superficie, en démographie et en richesses créées. Le résultat est loin d'être parfait. L'Île-de-France ou la Rhénanie-du-Nord sont de vraies zones supportées par une réalité administrative, bien que les pouvoirs politiques soient différents. Mais la NUTS qui regroupe la zone autour de Milan, Turin et Gênes, correspond à plusieurs régions italiennes, la Lombardie et la Ligurie. On peut objecter cela mais il faut faire des choix. Du moins nous sommes conscients de cette problématique. Mais si nous nous arrêtons aux difficultés nous n'avancerions pas.

Nous travaillons donc généralement au niveau de NUTS1. Nous avons finalement plutôt comparé l'Île-de-France avec la Catalogne qui est une NUTS2 au niveau européen. Nous nous accordons quelques latitudes de ce type, mais l'idée est celle-ci. Si je prends la région espagnole, la NUTS1 de la région espagnole n'a rien d'une délimitation administrative. Mais nous sommes du point de vue du poids économique sur quelque chose de comparable avec les Länder allemands et avec l'Île-de-France.

J'évoquais tout à l'heure la problématique autour des données. J'utilise essentiellement des données macroéconomiques sur le PIB, la croissance, le PIB par habitant, des indicateurs sur le marché de l'emploi et celui du travail. Nous le disions tout à l'heure, certains indicateurs peuvent être analysés en bien ou en mal. Un taux de chômage très faible comme dans le land de Francfort indique que l'économie tourne bien. Mais dans le cadre du Brexit, nous nous disons qu'il sera peut-être plus compliqué d'attirer les entreprises, le marché du travail étant plus tendu. Il y a donc du bien et du moins bien. Dans nos études, nous ne nous cantonnons pas à ces statistiques. Le Crocis étant rattaché à la Chambre de Commerce, nous regardons également les aspects de développement économique. Des analyses sectorielles sont aussi réalisées dans le cadre de ces études.

L'Île-de-France et le Grand Londres

Les études que je vais vous présenter sont en *one to one*, l'Île-de-France face à d'autres régions. Très honnêtement, la région d'Europe la plus comparable à l'Île-de-France est celle du Grand Londres. L'idée de ces études est de balayer certains clichés. En 2007, lorsque nous commençons à parler du Grand Paris, que ce soit Grand Paris Express (GPE) ou la métropole du Grand Paris, il était dit que l'Île-de-France tournait au ralenti. La croissance à Barcelone ou dans le Grand Londres était citée comme comparaison et nous étions présentés en deuxième division face à eux. Certes, l'Île-de-France a été moins dynamique entre 2000 et 2007. Quand la récession est arrivée en 2008-2009 par contre, l'Île-de-France a moins souffert que le Grand Londres. Encore une fois, cela dépend de la position dans le cycle.

Je fais un petit aparté. Nous parlions tout à l'heure de l'attractivité sur les groupes étrangers. Quand les choses vont bien, nous sommes contents d'en attirer, car cela entraîne des créations d'emploi. Ils sont cependant parfois les premiers à partir quand les choses vont mal. C'est ce qu'Olivier Léon soulignait, il est bon de regarder les entrants, mais il y a aussi la problématique des sortants.

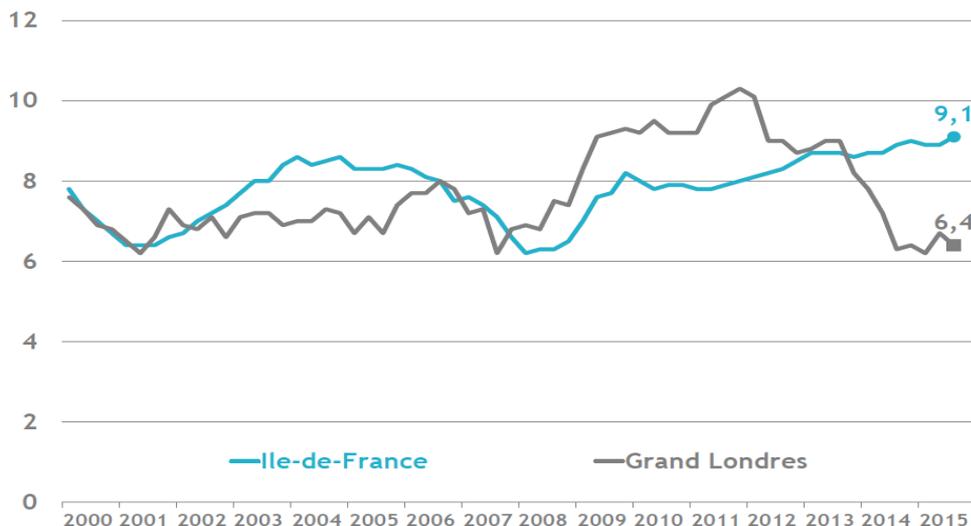
Toujours est-il que sur la croissance du PIB en Île-de-France et sur le Grand Londres, il se trouve qu'entre 2000 et 2012, période comportant une période de croissance, une de récession et une de reprise, l'Île-de-France et le Grand Londres ont réalisé sensiblement la même performance quant à la croissance. Il est vrai qu'après 2012, le Grand Londres a repris sa marche en avant plus dynamique que l'Île-de-France. Mais nous nous retrouvons aujourd'hui dans une phase où l'Île-

de-France reprend le dessus. Autour du Grand Londres existe aussi la problématique du Brexit. De nombreux doutes sont apparus, notamment celui lié à la baisse de la monnaie. Cette baisse pose de nombreux problèmes. Cela entraîne un surcoût pour faire venir des biens, d'où une baisse de la consommation. Si certaines choses sont consommées aux mêmes proportions, cela suppose que d'autres le sont moins. Cela pose des problèmes macroéconomiques. Nous sommes donc dans une nouvelle phase où l'Île-de-France est repassée au-dessus du Grand Londres.

Je parlais tout à l'heure du marché du travail. Nous avons ici deux marchés complètement déconnectés. Pour développer mon propos, j'ajouterai au terme « attractivité » celui de marketing. Le Grand Londres fait beaucoup de Marketing. Cela fait maintenant 20 ans que le Grand Londres est meilleur que l'Île-de-France, au niveau marketing. Ils savent se vendre. Vous constatez sur le graphique ci-dessous que le marché du travail se porte beaucoup mieux qu'en Île-de-France. Notez que ce graphique s'arrête en 2015, l'étude datant de 2016. Des données plus récentes donneraient 7,9 pour l'Île-de-France et en dessous de 5,0 pour le Grand Londres. Cela a baissé dans les deux cas, mais le chiffre est toujours plus bas pour le Grand Londres. Le Grand Londres dirait alors qu'ils font mieux que nous. Mais à regarder dans le détail derrière le taux de chômage, le Royaume-Uni a aussi mené des politiques d'incitation de retour à l'emploi. Il faut voir dans quelles conditions, elles ont été faites. Si pour arriver à un équivalent temps plein, cinq petits jobs doivent être additionnés pour constituer une journée, cela ne se voit pas à travers les statistiques. Mais il est important de regarder les éléments masqués derrière les grands chiffres.

Graphique 2 : évolution du taux de chômage trimestriel (en %)

Le taux de chômage a reflué jusqu'à ses niveaux d'avant-crise dans le Grand Londres



Sources : Insee, ONS

La position de Londres comme place forte de la finance ne sera pas remise en cause, Brexit ou pas. Cela fait 150 ans que c'est le cas. Le Brexit ne changera pas tout. Malgré tout, lorsque nous regardons dans les aspects sectoriels, Londres pense aussi au futur et mise sur le numérique, le high-tech. J'évoque ce sujet, car nous parlons beaucoup de la Silicon Valley à la Française. Nous parlions tout à l'heure du plateau de Saclay. Londres tient exactement le même discours et se développe sur les mêmes secteurs. L'attractivité et les bonnes idées ne sont donc pas qu'en Île-de-France. D'autres métropoles les ont, dont Londres fait partie.

Concernant l'attractivité, nous parlions des transports et des difficultés à aller au travail. Il se trouve que le Grand Londres est aujourd'hui à l'heure du RER. De notre côté, nous l'avons depuis 40 ans. Malgré tout, je lisais la tribune d'un certain Alexandre Missoffe dans *La Tribune* du début de semaine. Il soulignait que ce qui était important dans les grands projets, c'est d'être à l'heure. Lorsque la date de 2018 est annoncée, il faut que le projet soit fait en 2018. Le *crossrail* de Londres a un an de retard. Ce sera pour décembre 2019 à la place de 2018, soit près de deux

ans de retard. Malgré tout, je pense qu'ils peuvent se vendre sur la base de ce projet et en comparaison à notre Grand Paris Express (GPE) qui ne sera prêt qu'en 2030. Dans le projet londonien, soulignons notamment le *crossrail 1*. Il permettra d'améliorer encore la desserte d'Heathrow. De notre côté, le Charles-De-Gaulle (CDG) Express devrait finalement se faire, mais nous avons quelques années de retard. Cela joue également sur l'attractivité. Le Grand Londres a également un projet de *crossrail 2* à horizon 2030, qui ressemble un peu plus au GPE. Même si je pense que cette date est un peu optimiste, la communication s'effectue autour et cela suffit à être attractif.

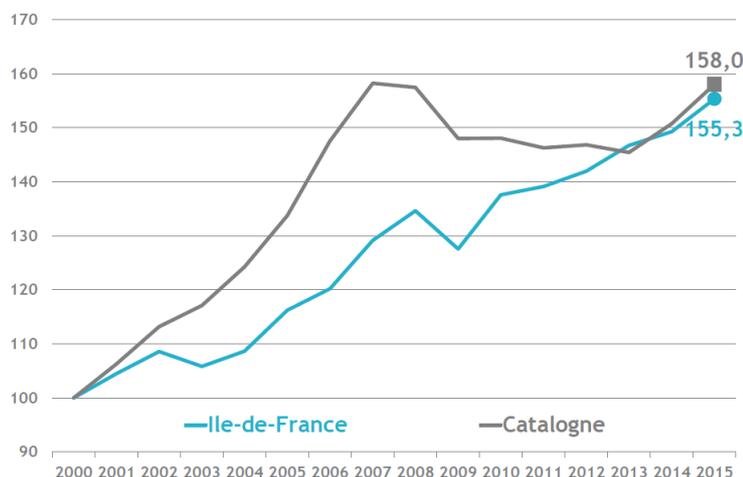
Nous sortons encore des aspects statistiques, mais Paris accueillera les Jeux Olympiques en 2024. Il se trouve que Londres les a eus il y a six ans. Cela a été un vrai booster. Fait du hasard ou pas, les JO de Londres correspondent au moment du redémarrage économique du Grand Londres et du Royaume-Uni en général. Nous évoquions le tourisme tout à l'heure. Londres a toujours été une destination touristique, mais tout de même a été moins dynamique que Paris et l'Île-de-France jusqu'en 2012. Les JO de 2012 ont fait office d'un vrai stimulateur pour le secteur du tourisme. Aujourd'hui, du moins pour les clientèles long-courriers comme les Asiatiques par exemple, la question se pose parfois de mettre sur un circuit Londres et Paris, voire Londres à la place de Paris. Les JO ont également été un stimulateur pour les projets, pour refaire des quartiers entiers, ou du moins un en entier. Peut-être ceci peut-il nous servir d'exemple pour Saint-Denis, et pour l'Île-Saint-Denis où se situera justement le Village olympique et paralympique. Londres est peut-être notre concurrente, mais peut aussi servir d'exemple.

L'Île-de-France et la Catalogne

S'agissant de l'étude comparant l'Île-de-France à la Catalogne. Comme je le disais, nous nous sommes autorisés ici à comparer NUTS1 et NUTS2. Nous sommes sur une zone administrative et politique. Il se trouve que cela tombait bien, nous étions au moment du référendum sur l'indépendance. Il était bon d'avoir une photographie de la Catalogne à ce moment-là. Cette étude a également été motivée par la signature par l'Île-de-France d'un accord de coopération avec la Catalogne. Des villes peuvent être concurrentes tout en coopérant. L'Île-de-France ne peut pas tout centraliser et le fonctionnement en réseau peut être profitable. Je parlais de ces fameuses discussions de 2007 décrivant Paris comme une seule ville-musée, sans activité économique. La courbe ci-dessous, montre que Barcelone allait très vite jusqu'à la récession de 2008-2009. Ville qui était sur le point d'inaugurer l'extension de son aéroport, qui construisait des autoroutes. Au niveau du tourisme, quelques années en arrière, elle faisait seulement la moitié de ce que faisait l'Île-de-France, elle était en train de nous rattraper très sérieusement. Il se trouve que nous étions sur deux modèles très différents.

Graphique 1 : évolution du PIB aux prix courants du marché (base 100 en 2000, en millions de SPA⁽¹⁾)

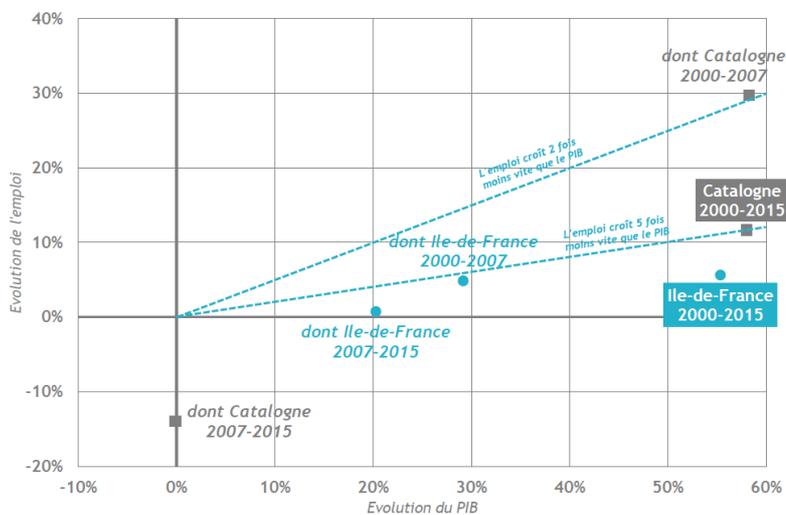
Des évolutions de PIB déconnectées mais finalement équivalentes de 2000 à 2015



(1) SPA : Standard de Pouvoir d'Achat
Source : Eurostat

Tant que cela allait bien, Barcelone a bien vécu. La crise arrivée, nous connaissons ce qui s'est passé à partir de 2008-2009. Ils sont en train d'effacer tout cela, mais cela prend du temps. Sur le marché du travail, le taux de chômage est encore très élevé et la Catalogne s'est rendue compte qu'outre l'investissement qui produit de la croissance, il faut également l'activité qui va avec. Certaines autoroutes ne sont pas si fréquentées. Cela a certes fait fonctionner le secteur de la construction et du BTP à l'époque, mais le retour de l'investissement est plus compliqué à avoir. L'inversion de l'économie et le retour à cette norme du milieu des années 2000 sont compliqués à retrouver. Le graphique ci-dessous des deux modèles de croissance différents me semble donner une représentation qui n'est pas si mauvaise. L'Île-de-France a toujours été dans une zone où le niveau de croissance était à un haut niveau. Cela n'a pas trop bougé avant et après 2008, de même pour les créations d'emploi. Par contre, la Catalogne était en plein boom avant la crise et en pleine chute après 2008. Elle se retrouve à un niveau assez proche de l'Île-de-France en moyenne sur une plus longue période.

Graphique 2 : évolutions du PIB et de l'emploi total (en %)
Une croissance très créatrice d'emplois en Catalogne... jusqu'en 2007



Lecture : en Île-de-France, le PIB a crû de 55,3 % entre 2000 et 2015 tandis que le niveau de l'emploi augmentait de 5,6 %.
Source : Eurostat

Concernant les aspects intéressants de Barcelone, citons le côté ville ouverte. Son positionnement est intéressant. La ville est ouverte sur le bassin méditerranéen, mais elle est également à proximité de villes françaises. Celles-ci ne sont pas forcément en contact direct avec l'Île-de-France. Je pense notamment à Toulouse et Montpellier. Sans être dans la dépendance de Barcelone, elles forment une économie de proximité avec elle. J'en parlais précédemment, Barcelone a développé son aéroport. Cela permet d'augmenter le tourisme ainsi que le tourisme d'affaires. Ce sujet est un peu moins discuté, mais, autour des années 2000, Barcelone n'était pas une grande destination pour ce qui concernait les salons et congrès. Elle a su le devenir en récupérant des congrès qui avaient plutôt lieu à Paris ou en France en général.

Nous évoquions tout à l'heure le tourisme. Je vous parlais des limites de l'attractivité. En ce sens, l'exemple de Barcelone est assez frappant. Depuis 15 ou 20 ans, le tourisme y a été systématiquement en augmentation. Même la récession de 2008-2009 a tout juste ralenti le secteur. Après 20 ans de croissance, les problèmes sont arrivés. Les Barcelonais sont obligés de vivre à l'extérieur du centre-ville. Nous connaissons également cette problématique en Île-de-France. Ils connaissent aussi le développement des plateformes comme AirBnB. Cela a été un succès au début, mais cela pose maintenant problème à Barcelone comme à Amsterdam ou dans d'autres grandes villes. Ces questions sont à se poser, quant à l'attractivité d'une région ou d'un territoire. Il y a un peu plus longtemps que Londres, Barcelone a également su faire de ses JO une vraie réussite. Nous pouvons également nous inspirer de cela en Île-de-France. L'économie

espagnole, plus que catalane, a commencé à enregistrer des résultats exceptionnels à partir des JO. Des quartiers entiers ont aussi été refaits, le long du front de mer particulièrement, dont nous pourrions nous inspirer, nous qui manquons de foncier, mais qui avons des friches. Certaines d'entre elles ne pourraient-elles pas être utilisées pour récupérer du foncier, que ce soit pour en faire du logement ou pour en faire une industrie plus moderne qu'à l'époque ?

Paris et Francfort

Il me reste quelques minutes pour parler de la dernière étude comparant Francfort et la Hesse avec l'Île-de-France. La Hesse n'est pas forcément le land le plus dynamique d'Allemagne. Mais il se trouve que nous en parlons beaucoup par l'intermédiaire de la question du Brexit. Nous voulions à travers cette étude montrer que, sans dire le seul, mais le principal atout de Francfort remonte à 25 ou 30 ans en arrière. Il avait à l'époque été décidé que l'ancêtre de la Banque centrale européenne (BCE) serait installé à Francfort, ce qui est le vrai point fort de Francfort dans le cadre du Brexit, ou plutôt du Brexodus. La proximité de la BCE permet d'attirer des banques et des assurances.

Si nous regardons le profil macroéconomique ou économique de Francfort, nous ne sommes pas sur une petite ville car elle compte un peu plus de 700 000 habitants mais non comparable à Paris. C'est également le cas si nous prenons le land dans son ensemble. À regarder les sièges des grandes entreprises, nous sommes dans une autre cour. Dans l'étude, il s'agissait aussi de montrer que si le PIB par habitant est très élevé dans le centre de Francfort, le chiffre est un peu moins juste si nous regardons l'ensemble du land. La dynamique de croissance n'est finalement pas si élevée que cela. En matière d'attractivité donc, la Hesse a surtout pour elle dans le cadre du Brexodus le fait d'avoir la BCE. Son PIB évolue bien, mais pas forcément plus vite qu'en Île-de-France.

Après le Brexit, nous nous disions que Francfort allait récupérer toutes les banques et assurances de la City. Nous nous rendons finalement compte que la BCE n'est pas seule à compter dans l'attractivité. Il y a aussi le fait d'avoir des écoles, des universités de très haut niveau et une main-d'œuvre qualifiée. Le taux de chômage est très bas dans la Hesse, mais la main-d'œuvre disponible n'est de ce fait pas si importante et si qualifiée que cela. Quand un territoire veut attirer de hauts profits, cette dimension est nécessaire. Les traders viennent directement, il n'y a pas besoin de les former. Mais autour d'eux, il doit aussi y avoir des juristes ou encore des comptables disponibles qui devront être formés. Ce n'est pas forcément autant le cas à Francfort qu'en Île-de-France.

Je conclurai en disant que Francfort tirera probablement des bénéfices du Brexit, mais que Paris, désignée par les plus pessimistes comme presque perdante au départ, au final terminera numéro 2 si elle n'est pas classée numéro 1.

Éric FORTI

Nous poursuivons directement avec la présentation de M. Missoffe. Nous aurons un peu de temps à la suite de cette prochaine intervention, afin de contenter vos éventuels questionnements.

Le baromètre Paris Île-de-France Capitale Économique et KPMG : méthodologie et résultats

Alexandre MISSOFFE, Paris Île-de-France - Capitale Économique - Directeur Général

Tout d'abord, pardonnez-moi si je vous ai privé du temps de questions à M. Le Priol. Je crois en effet que nos présentations seront assez complémentaires. Vous pourrez trouver des correspondances entre elles.

Île-de-France Capitale Économique et ses actions

Je vais d'abord vous présenter France Capitale Économique qui n'a pas forcément le même retentissement ni le même rayonnement que les autres. Il s'agit d'une association loi 1901 typique, formée il y a 25 ans par la Chambre de Commerce de Paris Île-de-France. Elle réunit une centaine d'entreprises. Ce sont essentiellement des entreprises, bien qu'il y ait également quelques territoires et quelques Établissements publics d'aménagement (EPA). Tous participent au projet du Grand Paris. Elles sont donc intéressées à la fois par son développement, son rayonnement et son attractivité.

Nous avons trois types d'actions essentielles.

- Nous cherchons des investissements étrangers sur le Grand Paris et dans le Grand Paris. Je fais la différence entre les investissements financiers et les investissements greenfield. Nous avons l'accompagnement pour expliquer aux investisseurs financiers les opportunités naissantes avec le projet du Grand Paris et comment celles-ci donnent un *reboost* encore plus important aux atouts déjà particulièrement intéressants de la région Île-de-France. Nous avons également des investissements greenfield. Nous essayons d'attirer des entreprises en étudiant leur chaîne de création de valeurs et en identifiant les points qui pourraient être décisifs. Nous portons ensuite le message sur ces éléments.
- La deuxième partie porte sur le fait que nous profitons aussi de l'effet vitrine du projet du Grand Paris à l'international pour y encapsuler le savoir-faire des acteurs français qui y participent et en assurer la promotion à l'international et pour l'export.
- La troisième partie est celle qui va vous intéresser aujourd'hui. Quand nous sommes devant des publics internationaux, nous avons à cœur de souligner ce qui va bien, et de souligner ce que nous faisons de bon et de beau. Mais entre nous, nous pouvons nous arrêter quelques instants sur ce qui est perfectible. Des choses sont encore perfectibles quant à l'attractivité de l'Île-de-France. Ce sera mon premier scoop de la matinée.

Nous menons à la fois des études en tendance générale sur les investissements en Île-de-France, et des études qui mettent la focale sur des points particuliers. Comment la transformation de bureaux en logements peut-elle être un élément d'attractivité pour l'Île-de-France ? Comment les grands équipements scientifiques et technologiques peuvent-ils représenter un élément d'attractivité pour l'Île-de-France ? Nous avons également un sujet traitant de comment les dynamiques économiques inclusives peuvent également être un facteur d'attractivité dans la compétition des grandes métropoles, et comment l'Île-de-France essaye de se positionner sur ce point.

Parmi nos études, nous en menons une depuis de nombreuses années. Cela permet d'avoir l'antériorité et du recul sur un élément et de donner, plus que l'instantanéité, le film de la progression. Cette étude est en deux parties. Avec notre partenaire KPMG, la première partie est une observation des investissements greenfield réalisés au cours de l'année précédente. Nous nous basons sur la base anglo-saxonne du Financial Times. Cela nous prémunit du reproche de partialité sur les sources d'information que pourraient nous adresser nos amis londoniens. La

deuxième partie de notre étude est établie en collaboration avec OpinionWay. Nous interrogeons un panel de décideurs économiques à travers le monde, sectorisés par zone géographique et secteur d'activité. Ce questionnaire porte sur leurs anticipations quant aux attractivités futures et leurs appréciations nécessairement subjectives de la compétitivité des grandes métropoles. Je suis d'autant plus heureux de vous en présenter aujourd'hui les résultats qu'ils sont cette année particulièrement exceptionnels. Je n'aurai peut-être pas eu le même enthousiasme à vous les présenter il y a deux ou trois ans. Voilà pour les questions méthodologiques.

Les investissements

Le premier point porte sur la destination des investissements. Nous rencontrons plusieurs choses lors de nos échanges avec nos interlocuteurs financiers internationaux.

Le premier intervenant de cette matinée disait que pour aller dans un endroit en France, il faut avoir envie d'aller en France. Il y a une étape précédente qui est celle des logiques continentales. Nos échanges avec les interlocuteurs financiers internationaux nous montrent que la préoccupation est de savoir si l'Europe est un secteur porteur. Est-ce un territoire dans lequel j'ai envie d'investir ? Si la réponse est oui, les investisseurs font leur arbitrage entre les différentes grandes métropoles européennes vers lesquelles ils peuvent se porter. De ceci, nous tirons un élément assez paradoxal. Le Brexit est une opportunité pour l'attractivité du Grand Paris, mais également une menace. Des acteurs nous disent hésiter à investir en Europe de par les problématiques liées au Brexit. Pour en arriver à défendre l'attractivité de Paris, nous sommes paradoxalement souvent conduits à essayer de rassurer en introduction quant à la stabilité de Londres. Vanter les charmes de Londres n'était pas notre vocation initiale en essayant de vendre le Grand Paris, mais nous devons parfois faire cela. L'Europe reste cependant très largement la première destination des investissements internationaux. Elle est également la principale émettrice d'investissements par le monde. Cela prouve son dynamisme économique et son activité sur les marchés.

Regardons les métropoles les plus attractives du monde. En 2017, le trio de tête est composé de Londres, Singapour et Paris². Il est suivi d'un peloton dans lequel les autres métropoles se talonnent. Chaque année, l'une baisse un peu et quitte le top 10. Paris a connu 190 implantations d'entreprises étrangères l'année dernière, pour passer à 338 cette année, soit une croissance de près de 80 %. Paris qui était auparavant dans le peloton est passée de la 5^{ème} à la 3^{ème} place pour rejoindre l'échappée des deux principaux leaders, qui étaient Londres et Singapour.

Dans le classement des métropoles les plus attractives, les tendances suivantes se dégagent :

- un bloc européen composé de Londres, Paris, Barcelone et Dublin qui ressent un effet Brexit tout à fait sensible par rapport à son attractivité des années précédentes.

Notons, que la plupart des pays ont des modèles avec une ville capitale concentrant l'essentiel de l'attractivité et de la création de valeurs dans un pays. Ce n'est pas le cas des Allemands. Les Allemands souffrent d'un effet d'émiettement qui est une force par certains aspects mais qui représente plutôt ici une faiblesse. Si nous faisons la somme des investissements Greenfield sur Francfort, Stuttgart, Cologne et Munich, ils arriveraient bien évidemment très largement en tête. Mais nous ne regardons pas les pays, nous regardons les grandes métropoles.

- un grand bloc des grandes métropoles asiatiques avec Bangalore, Shanghai, Hong Kong.
- puis vous avez New York et Dubaï.

Les investissements sur Singapour progressent un peu (354 en 2017 contre 343 en 2016). Sur Londres, ils restent plutôt stables (environ 390 par an). Entre 2016 et 2017, les amplitudes sont

² Dans toute l'intervention d'Alexandre Missoffe, lorsque Paris est citée, cela sous-entend l'Île-de-France (cela est plus explicite pour les investisseurs étrangers).

un peu plus importantes pour Dubaï (+ 15%) et Shanghai (- 13%). Parmi les grandes métropoles mondiales, celle qui connaît donc un bond spectaculaire, qui représente un réel *game changing* par rapport aux années précédentes, c'est Paris. Depuis le temps que nous faisons cette étude, c'est la première fois que nous voyons une accélération aussi forte.

Cela tient à l'origine des destinations des investissements sur la métropole. Il y a cependant un effet de biais. Un investissement italien en France est considéré comme un investissement étranger. En revanche, un investissement californien à New York n'est pas considéré comme un effet étranger. L'effet d'investissement étranger est de ce fait beaucoup plus important dans la logique « Union européenne » que dans la logique « nord-américaine ».

Londres a une dépendance très forte aux investissements états-uniens (environ 50 % de l'ensemble des investissements étrangers), avec le risque de guerre commerciale qui pourrait avoir lieu de l'autre côté de l'Atlantique. Ce n'est pas le cas pour Paris, où l'origine des investissements est plus équilibré. 46 % d'entre eux proviennent de l'Europe, 36 % de l'Amérique du Nord et 12 % de l'Asie qui se positionne à un niveau tout à fait satisfaisant, bien qu'inférieur à des métropoles comme Londres où sa part s'élève à 18 %.

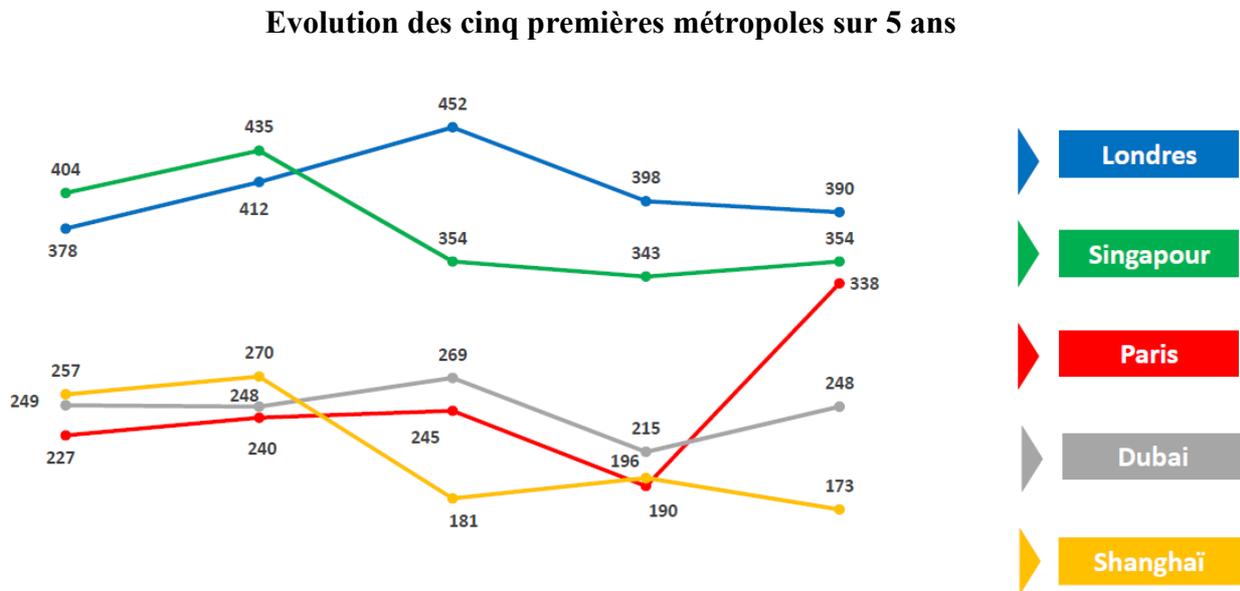
Regardons maintenant les secteurs d'activité. Cela renvoie à la question du Brexit. Les médias ont tendance à considérer les enjeux du Brexit comme ceux des traders et de la place financière. Ce n'est pas forcément le cas. L'étude montre que ce n'est pas dans ce secteur que sont observés les plus gros potentiels de croissance. Sur le secteur du numérique, des logiciels et des technologies de l'information et de la communication (TIC), extrêmement créateurs de valeurs, Londres a baissé, passant de 159 à 147 investissements. Paris est passée de 46 à 127 investissements. Nous constatons la même chose pour les services aux entreprises. La baisse de Londres est moins spectaculaire, mais bien réelle, tandis que Paris progresse. Les services financiers en revanche constituent le seul secteur sur lequel Londres progresse encore. Il me semble que la place financière de Londres gardera son potentiel d'attractivité. Elle a atteint un niveau presque auto-portant. Nous observons dans d'autres secteurs des effets plus négatifs pour l'attractivité de la place de Londres.

Regardons maintenant l'investissement dans des fonctions stratégiques, celles les plus susceptibles de générer des deuxièmes, troisièmes ou quatrièmes investissements par la suite. Lorsque vous implantez un centre de recherche ou un quartier général, vous êtes davantage prometteurs en investissements futurs que si vous implantez une base logistique qui ne pourra servir que d'éventuelle plateforme d'échanges. Paris est 3^{ème} sur ce point également et talonne réellement Singapour. Nous observons le même phénomène d'un différentiel entre le trio de tête et le reste du peloton. Les écarts peuvent changer entre les différentes métropoles de tête, mais nous retrouvons le phénomène de cassure entre le trio et le peloton.

Si nous regardons maintenant le classement des métropoles dans le monde sur lesquelles se portent les investissements. La grande force de Paris sur ce sujet est qu'elle arrive parmi les cinq ou six premières métropoles, peu importe le grand bloc continental d'origine des investissements. Elle est 1^{ère} pour les investissements originaires des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Les BRICS forment un secteur géographique qui devrait sans doute être revu. Je ne sais pas ce qu'il y a aujourd'hui de commun entre la croissance du Brésil et celle de la Chine ou les mécanismes qui les sous-tendent. Pour les investissements provenant de l'Amérique du Nord, l'Asie-Pacifique et l'Europe, Paris est soit en tête, soit en deuxième position ou soit à la fin du peloton de tête. Elle est toujours parmi les grandes métropoles. Je rejoins ce que vous disiez tout à l'heure sur la résilience du modèle de croissance de l'Île-de-France par rapport à d'autres métropoles internationales. Nous avons un modèle très équilibré au regard des origines de l'investissement par grande zone continentale.

L'étude du cumul des investissements 2013-2017 montre que Paris est en 3^{ème} position, mais elle n'est plus dans le duo de tête qui est devenu un trio de tête en 2017. Elle est avec le reste du

peloton. Si nous enlevons l'effet bénéfique de l'année dernière, elle est en 5^{ème} position. Les deux places gagnées dans le classement proviennent ainsi des très bons résultats de l'année dernière. Il y a donc une tendance très nouvelle sur l'accélération des investissements étrangers dans Paris Île-de-France. Ce n'est pas une tendance de dix ans, mais si cela se prolonge, nous intégrerons durablement le groupe de tête. Sur le graphique ci-dessous, vous voyez les deux premiers, que nous retrouvons systématiquement sur les cinq dernières années d'études. Vous voyez que Paris décroche complètement du groupe qui suit pour rejoindre le duo de tête.



Le point de vue des décideurs d'investissements

Dans la deuxième partie de l'étude, nous demandons à des acteurs économiques, à des décideurs sur des investissements, quelle est leur perception et leur impression sur les différentes métropoles et leurs attractivités ?

La première question est tout à fait ouverte : « Parmi les métropoles ou grandes capitales mondiales, quelles sont les trois qui ont la meilleure image ? » Nous ne spécifions pas ce que nous entendons par « meilleure image ». La question est posée telle quelle. Paris arrive 3^{ème}, assez loin derrière New York et Londres qui ont un bénéfice d'image très spectaculaire en comparaison des autres métropoles. Nous voyons que Francfort passe entre 2017 et 2018 de la 9^{ème} à la 5^{ème} place, Berlin de la 6^{ème} à la 8^{ème} mais reste dans le top 10. D'autres métropoles allemandes font leur apparition dans le classement en position 12, 13 et 14. Nous en trouvons d'autres qui font partie de ce classement et qui viennent compenser la sous-représentation évoquée précédemment des métropoles allemandes.

Sur les dernières années, nous constatons que l'image de Paris reste un peu stable. La seule chute en 2015 tient aussi d'un fort effet attentat. Le débat en France qui a suivi les attentats a suscité un certain sentiment anti-musulman dans certains pays du monde. Ils ont ressenti un double effet de sentiment d'insécurité dans Paris et d'une possibilité d'y être mal vus. Cela nous a beaucoup pénalisés sur le Moyen-Orient, mais la situation est globalement effacée. New York et Londres baissent, ce qui réduit leur écart avec Paris.

Parmi les métropoles mondiales où les investissements de l'Amérique du Nord, de l'Europe, des Pays du Golfe et de l'Asie se concentrent, Paris se retrouve dans les cinq meilleures positions du classement de chacune de ces zones géographiques. Elle est en 6^{ème} position en Asie. Nous

retrouvons en 2017 dans les Pays du Golfe notre 5^{ème} place qui était celle avant les attentats. Nous étions l'année dernière passés à la 11^{ème} position.

A la question « *Pour vous, quelles sont les trois métropoles qui vous semblent les plus attractives pour l'implantation des entreprises en général ?* » Paris arrive en 4^{ème} position. Cela ne concerne donc pas forcément l'activité, le marché ou les problématiques de l'interviewé. Vient ensuite un ensemble européen très ramassé, avec Londres, Berlin, Francfort et Dublin, qui sont respectivement en 2^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} position. New York continue de faire sa course assez largement en tête.

Nous avons ensuite demandé à ces acteurs économiques : « *Quels sont pour vous les critères d'investissement les plus importants qui vous décideront dans le choix de vos implantations ?* » Arrivent en premier la stabilité politique et la sécurité juridique du pays dans lequel ils investissent. Sur la stabilité politique, l'Europe n'est évidemment pas la plus mal dotée. Nous ne sommes pas des pays exposés à un risque de basculement, de révolution ou d'expropriation. En revanche, sur la sécurité juridique, nous n'avons pas forcément une notation excellente. Quelles que soient les dispositions juridiques et fiscales que nous pouvons présenter comme éléments positifs, nos interlocuteurs nous disent souvent qu'ils n'y comprennent rien en raison de la complexité et du nombre des dispositifs. Nous avons des capacités à nous améliorer sur ce point.

Le deuxième critère concerne la qualité des infrastructures. Viennent ensuite par ordre décroissant la disponibilité de ressources humaines qualifiées, la croissance économique, l'accessibilité et la taille des marchés, les charges, coûts salariaux et niveau de fiscalité, la disponibilité et le coût de l'immobilier d'entreprise et la qualité de l'enseignement.

Même s'ils augmentent, nous constatons, en deçà, les critères relatifs à la qualité de vie, la qualité de la recherche et de l'innovation et le tissu de *startups*. Ces facteurs compteront dans le choix d'implantations, mais moins que les premiers.

Une fois identifiés pour les décideurs économiques les critères susceptibles de déclencher le passage à l'acte en investissements, la question se pose de savoir comment ils évaluent Paris par rapport aux autres grandes métropoles étrangères sur chacun des critères. (voir page 19 diaporama d'Alexandre Missoffe)

Concernant la « *Stabilité politique et sécurité juridique* », Paris est en 7^{ème} position. Cette position est honnêtement en deçà de ce que nous pourrions prétendre. Cela nous permet de mesurer le hiatus entre l'impression des acteurs économiques et la réalité de notre position.

Cela nous permet de ce fait de pousser notre avantage sur certains critères. Le plus flagrant est « *la disponibilité et le coût de l'immobilier d'entreprise* ». Londres est systématiquement mieux perçue que Paris. Objectivement, le coût immobilier à Londres n'est pourtant pas leur atout compétitif le plus fort. Il y a une idée reçue sur ce sujet qui les favorise.

Sur la « *Qualité des infrastructures* », nous arrivons en 4^{ème} position. Ce qui n'est pas non plus une mauvaise position, et nous progressons de deux places par rapport à l'année dernière.

Sur la « *Disponibilité de la ressource humaine qualifiée* », nous sommes en 6^{ème} position. Nous pourrions objectivement prétendre à de meilleurs résultats que ceux de Shanghai, mais aussi d'autres compétiteurs dont la tension sur le marché de l'emploi entraîne une disponibilité potentiellement moindre. En matière de qualification, je crois que la France a largement de quoi prétendre à jouer les places de têtes.

Nous n'avons pas mis un élément concernant la croissance économique, car nous arrivons dans les tréfonds du classement. Ce n'est pas un critère sur lequel nous sommes particulièrement reconnus. De même, nous sommes en 15^{ème} position en ce qui concerne « *l'accessibilité et la taille des marchés* ». Ce n'est pas une position objective. La taille du marché de l'Île-de-France, peut faire prétendre à un classement dans les cinq meilleures places. De plus, la connectivité de

l'Île-de-France, avec l'ensemble du marché européen, et au-delà avec le marché nord-africain et tout un ensemble de bassins de population devrait nous placer objectivement dans les trois premiers sur ce critère. Ce n'est pas la perception des investisseurs économiques étrangers. Ils nous mettent très bas dans le classement. Cela nous permet de savoir sur quoi appuyer pour corriger des idées reçues qui pénalisent le modèle de croissance de la France.

Sur la « *Qualité de vie* », nous arrivons en 2^{ème} position. Cela ne prend pas forcément en compte les enjeux environnementaux ou ceux des congestions des transports. Il y a une image générale de Paris, considérée comme une ville dans laquelle les gens aimeraient vivre.

Nous arrivons en 5^{ème} position sur l'ensemble des critères. Nous sommes stables par rapport à l'année dernière. Ce n'est pas une mauvaise place, mais nous pourrions prétendre à monter d'un ou deux crans. Il est ensuite intéressant de croiser l'importance des critères d'investissements avec la manière perçue sur chaque critère. Cela permet de construire des messages différenciés sur chaque élément, les sujets sur lesquels, il est important de se différencier, et ceux sur lesquels nous avons déjà un atout fort, et sur lesquels il faut cranter la marque et le bénéfice que nous avons, en les ancrant durablement dans les esprits. Il est possible de vivre très longtemps sur une réputation. Nous en avons l'exemple avec certains points forts de Londres, aujourd'hui en partie injustifiés. Enfin, cela permet de voir les points sur lesquels intensifier l'effort et se positionner différemment, par rapport aux autres grandes métropoles avec lesquelles nous sommes en compétition. Je ne mets pas Singapour, Hong Kong, ni Shanghai dans celles-ci. Une entreprise étrangère qui s'installe à Shanghai y cherche quelque chose que je ne peux lui offrir à Paris, en particulier l'accès au marché chinois. Nos compétiteurs sont plutôt les autres grandes métropoles européennes.

Avant de passer sur la perception de notre attractivité à trois ans, je veux faire une petite précision. Elle n'est pas méthodologique, mais se vérifie d'année en année. Quand nous demandons aux décideurs économiques quelle sera la position de Paris dans trois ans, depuis dix ans, la position estimée se vérifie systématiquement. Vous me direz qu'une prophétie se réalise d'autant mieux que ceux qui la professent sont ceux qui la réalisent ensuite. Mais si cette tendance se poursuit, nous pouvons raisonnablement imaginer que la perception sera le résultat du baromètre de notre activité de 2020. Les acteurs économiques interrogés situent Paris en 2^{ème} position derrière Shanghai. Paris « grillerait même la politesse » à New York, qui serait comme Londres renvoyés derrière dans le classement. Francfort passe de la 19^{ème} à la 5^{ème} place, bond d'anticipation tout à fait spectaculaire.

Lorsque nous demandons aux investisseurs si l'attractivité de Paris comme destination d'investissements augmentera ou diminuera pour eux, nous notons une inversion totale de la tendance sur les quatre dernières années. Ainsi, entre 2015 à 2018, la part de ceux pensant que l'attractivité de Paris augmenterait est passée de 17 % à 32 %. A l'inverse, 12 % des interrogés en 2018, estiment qu'elle diminuera contre 32 % en 2015.

Nous sommes dans le domaine du ressenti et non plus de la statistique dans les justifications de cette dernière réponse. Il me semble qu'il y a très clairement un effet « Emmanuel Macron » à l'international sur l'année passée. Cela ne concerne pas la nature de sa politique, dont ils ne savent pas grand-chose, mais sur l'image qu'un président jeune et parlant anglais pouvait représenter comme potentiel dynamique auprès d'acteurs internationaux. Cela se joue de plus dans un contexte où nos compétiteurs semblaient englués dans des situations politiques moins séduisantes pour l'international : Trump, le Brexit, les difficultés d'Angela Merkel ou encore la situation de Barcelone. Ces situations n'offrent pas le même effet d'image que l'élection d'Emmanuel Macron.

La vision d'une diminution se justifie par la crise migratoire, prise comme un facteur de déstabilisation pour l'ensemble de l'Europe. Cela traduit éventuellement ce que la presse sud-coréenne, chinoise, brésilienne ou nord-américaine peut transmettre comme image, mais les

interviewés voient la crise migratoire comme un élément de déstabilisation potentielle de l'Europe, avec une instabilité sociale assez forte. Nous étions à Séoul au moment des manifestations contre la Loi travail, en rendez-vous avec une trentaine d'investisseurs financiers. Toute la presse locale avait mis en une la photo du policier transformé en torche humaine dans une manifestation. Nous avons eu beau défendre les atouts de nos territoires, nous avons perdu notre temps. L'impact de ces éléments est souvent sous-estimé. Même si nous disons que cela fait partie du folklore en France que de jeter quelques cocktails Molotov et de casser quelques vitrines, ces actes sont incompréhensibles dans beaucoup de pays. Ces éléments d'instabilité sociale pèsent donc. Ajoutons à cela que si le Brexit tire l'Europe vers le bas, il entraînera l'ensemble des secteurs.

La perception de la destination Paris pour les investissements dans les années à venir augmente dans les différents territoires interrogés : Amérique, Europe, Pays du Golfe ou Asie. Il y a toutefois un léger tassement sur ce dernier territoire, mais il est marginal.

L'impact du Brexit sur les investissements

J'ai été assez surpris des résultats. Mon intuition première était complètement fautive. Je pensais que le Londres allait souffrir de la perte d'entreprises souhaitant s'y installer pour avoir accès au marché européen. Nous voyons que ceux qui ont la perception la plus négative et sur lesquels les investissements baissent le plus à Londres ne sont pas les extra Européens, mais les Européens. Pourtant, si vous êtes une entreprise italienne, vous n'avez pas besoin de vous implanter à Londres pour accéder au marché européen. Cependant, 67 % des investisseurs européens sont inquiets sur l'attractivité de Londres dans les années à venir. Les investisseurs américains, asiatiques et des Pays du Golfe le sont également, mais dans des proportions moindres.

Nous avons aussi demandé si le Brexit baissera ou augmentera pour eux l'idée d'une implantation de leur entreprise, non pas à Londres, mais en Europe. Pour 9 % des investisseurs américains interrogés, 6 % des investisseurs européens et 1% de ceux des Pays du Golfe, le Brexit augmente l'idée. Mais, pour 4 % des investisseurs asiatiques, il la diminue.

En revanche, l'impact du Brexit sur les investissements à Paris est très fort pour 16 %, des investisseurs européens, 17 % de ceux des Pays du Golfe et 14 % des asiatiques. Il est un peu plus faible du côté des investisseurs américains (7 %). Peut-être aurions-nous un effort de pédagogie à avoir auprès de ces derniers pour expliquer en quoi Paris peut être la meilleure alternative dans le cadre du Brexit ?

Conclusion

Voyons enfin les raisons du regain d'attractivité de la France par secteur géographique. Nous retrouvons l'effet de l'élection d'Emmanuel Macron de façon assez équilibrée dans les différents continents, et le fait que nous avons rassuré par rapport au risque terroriste qui nous avait pénalisés ces dernières années. L'effet se tasse. Ce n'est pas une source de réjouissance, les attentats ont touché bien d'autres métropoles européennes. Ce qui était identifié comme les attentats de Paris devient un phénomène global, moins directement lié à notre image.

Vincent GOLLAIN

Je pense qu'il faut rappeler que plusieurs bases de données donnent un éclairage sur les implantations étrangères en France. Elles convergent toutes quant aux résultats publics. Ces bases de données sont complètement alimentées par le travail des agences. Ce que vous faites chez Paris Île-de-France Capitale Économique se fait aussi par les Régions auprès des entreprises avec les agences de développement territoriales. Cette base ne donne pas tout à fait les mêmes chiffres, mais elle donne les mêmes convergences. Il s'agit d'un élément intéressant par rapport aux bonnes nouvelles que vous indiquez.

Pour faire le lien avec ce que disait Mickaël Le Priol, nous voyons bien que la compétition est essentiellement intra-européenne. Notre concurrent frontal est Londres. Les autres sont des concurrents spécialisés. Francfort est une très importante place européenne. Il s'y passe de nombreuses choses. Nous les observons sur cet aspect, ainsi que sur la finance.

Enfin, je me méfierais tout de même des comparaisons internationales. Sommes-nous vraiment en comparaison avec Shanghai sur toutes ces questions d'attractivité ? Je laisse cette question en suspens.

Échanges avec la salle

Un participant dans la salle

Je suis impressionné des chiffres publiés dans la première partie de votre présentation. Sachant les difficultés à mesurer l'investissement étranger entre pays, pouvez-vous préciser l'origine de vos données ?

Alexandre MISSOFFE

Les données viennent de la base du FIN Market, la structure du *Financial Times* qui reprend 188 000 projets d'investissements internationaux. Nous corrigeons ensuite avec KPMG, les bases de Paris Région Entreprises, pour voir si des éléments supplémentaires sont disponibles.

J'ajoute un point de précision important. Nous ne comptons pas les investissements financiers. Quand quelqu'un investit un milliard d'euros dans un projet de tour nouvelle, cela ne compte pas. Un investissement greenfield d'implantation compte pour un, quelle que soit son importance. Un bureau avec quatre collaborateurs comptera pour un investissement. Une usine avec 600 employés comptera également pour un investissement. Il peut donc y avoir décorrélation entre la création d'emplois, la valeur ajoutée et le nombre d'implantations. Un autre fonctionnement nous aurait obligés à prendre trop en compte des éléments déclaratifs des entreprises. À l'installation, ils promettent toujours des emplois par millier. Ce n'est que quelques années après que nous pouvons nous apercevoir si ces promesses ont été tenues, ce facteur a donc été jugé trop subjectif. Malgré le fait que cela limite les enseignements à tirer, nous avons donc préféré prendre un investissement pour un investissement.

Un participant dans la salle

Comment expliquez-vous le bond des investissements en 2017 ? Est-ce un effet politique ?

Alexandre MISSOFFE

Il y a un effet politique certain sur l'image de la France à l'international. La *startup nation* a parlé à beaucoup de gens. Il y a également un effet de correction. Je pense que la France était très mal notée par rapport à ce qu'elle aurait dû avoir. Cela entraîne un effet de rattrapage. Les gens ont été prudents après les attentats puis ils ont attendu les élections. Ils ont pu supposer des résultats défavorables aux élections pour des investissements internationaux. Je suppose donc un effet d'observation prudente pendant longtemps, après quoi nous bénéficions d'un effet de rattrapage. Il ne se retrouvera donc peut-être pas dans les mêmes proportions pour les années suivantes. Je pense que 2017 restera à cet égard un cru exceptionnel.

Globalement, je pense aussi que les travaux réalisés par l'ensemble des acteurs, collectivités et pouvoirs publics sur l'attractivité de Paris sont mieux organisés. Ils ont gagné en efficacité, en intensité et cela porte ses fruits. Nous avons parfois pu avoir l'impression de prêcher dans le désert. Finalement, les graines semées germent.

Richard MESSINA, Ceser Île-de-France

Il conviendrait d'avoir un élément quantifié, s'agissant de l'utilisation du PIB, pour comparer une région à une autre. Je le dis de façon directe. La France est un État-Nation. Ce n'est pas tout à fait la même chose en Allemagne. Cela se traduit par des phénomènes. Si l'Île-de-France a un PIB de 31 %, après calcul, il ne revient dans la poche des Franciliens que 25 %. Quelques 100 milliards d'euros s'en vont chaque année de l'Île-de-France vers les autres régions, et c'est heureux. Je le dis à ma femme qui habite la Creuse. La Creuse produit 1 % du PIB et en consomme 2 %. La Région Île-de-France aurait raison de militer pour son indépendance comme le fait la Catalogne ! Je plaisante, bien sûr.

Mais il est également intéressant d'avoir l'élément de richesse et de le rapporter à un territoire. S'agit-il d'un territoire intrinsèque, virtuel ? Beaucoup d'entreprises sont en Île-de-France, elles y ont leur siège social, s'intègrent dans le PIB, mais elles ont finalement des retombées financières ailleurs. Ou est-ce lié aux habitants ? Le PIB par nombre d'habitants mériterait donc d'être affiné à des fins de compréhension politique. Je parle de « politique », tout en sachant que ce que vous faites ici vise à aider aux décisions. Je l'emploie en pensant aux processus décisionnaires. Ce serait intéressant de creuser cela. Nous avons eu un fort débat en France. Nous avons à un moment donné souhaité décentraliser la richesse de l'Île-de-France, après quoi nous sommes revenus sur les modèles évoqués aujourd'hui pour concentrer cette richesse avec une redistribution en France particulièrement significative.

Mickaël Le PRIOL

Je veux dire que vous prêchez un convaincu. Je parlais du poids du PIB tout à l'heure dans le but d'illustrer pourquoi nous allons faire des comparaisons au niveau européen, et non à l'intérieur du territoire national. Concernant les effets de redistribution évidemment, c'est chiffré par l'Insee. Ce n'est pas fait au mois pour le mois, ou au trimestre pour le trimestre en cours. Cela a été quantifié.

J'ai beaucoup évoqué le projet du Grand Paris Express. Nous l'avons identifié comme un élément de développement national, plutôt que comme un simple élément de développement régional. Quand on dit que nous allons investir x milliards d'euros, ce n'est pas seulement pour les Franciliens. Cela prend également en compte tout ce que cela apportera à la France et à la Nation.

Alexandre MISSOFFE

Je me permets un complément à votre question et à la réponse de Mickaël Le Priol. La loi relative au Grand Paris commence dans son article 1 par « *Le Grand Paris est un projet urbain, social et économique d'intérêt national [...]* ». Le paragraphe suivant commence par « *Ce projet s'appuie sur la création d'un réseau de transport* ». Le transport est aujourd'hui la partie la plus visible du projet. De ce fait, un lien naturel à tendance à se faire entre le Grand Paris et le métro. Il s'agit d'un projet national de développement économique.

Concernant les répartitions de PIB entre les différentes régions et le poids de la région Île-de-France, avoir une région capitale performante et attractive économiquement est un enjeu international. Mais il existe un autre phénomène. Il n'y a pas qu'un effet redistributif entre les régions, mais aussi un effet des différents âges de la vie. Un étudiant monte à la capitale faire ses études, il y trouve son premier travail. Il se marie et a trois enfants. Son appartement en région parisienne est trop petit. Après avoir non plus consommé du PIB, mais en avoir produit durant ses dernières années parisiennes, il part à Nantes, Bordeaux, Lille ou Strasbourg. Il continue d'y fabriquer du PIB avant d'aller prendre sa retraite en Creuse. La même personne a produit du PIB à Paris et elle en consommera en Creuse. Il y a des âges où l'on consomme du PIB et d'autres où l'on en crée.

Françoise JACQUESSON , Insee Île-de-France

Je m'interroge davantage sur Singapour. Pourquoi Singapour n'apparaît-elle pas dans les intentions de développement économique et dans les intentions des décideurs économiques, alors qu'elle apparaît dans le trio de tête ?

Alexandre MISSOFFE

Singapour apparaît très fort dans le trio de tête sur la constatation de l'état actuel, mais beaucoup plus bas dans les anticipations futures. Si je dois vous dire pourquoi, je vous répondrai spontanément en restituant une impression davantage qu'une information. Peut-être arrivons-

nous à un phénomène de saturation de leur modèle de développement, pour aller dans la phase de maturité de leur croissance ? Cette phase sera peut-être moins spectaculaire dans l'avenir. Singapour va également souffrir assez frontalement de la concurrence des autres grandes métropoles asiatiques. Je pense que ce sont les raisons pour lesquelles les acteurs économiques sont plus réservés lorsque nous leur demandons s'ils voient Singapour continuer sa croissance sur les trois prochaines années. Ils voient Shanghai passer loin devant. Ceci dit, je ne partagerai pas forcément cette prudence. J'ai mené une délégation de grandes entreprises à Singapour, il y a dix jours, et le marché est assez convaincant.

Laurent MAILLOT, Ceser Île-de-France

Je vais rejoindre une problématique posée par Mme Parent dans l'une de ses interventions. Pourrions-nous supposer, voire espérer que les bons chiffres de l'attractivité serviront quant à nos chiffres de la balance commerciale et de l'exportation à plus ou moins long terme, sur le modèle des vases communicants ? Notre attractivité pourrait-elle servir à cela *a posteriori* ?

Alexandre MISSOFFE

Honnêtement, je serai prudent concernant la corrélation avec la balance commerciale. Nous pouvons toujours l'espérer, mais je ne pense pas qu'il n'y en ait. Beaucoup d'investissements sont tout de même destinés à être sur le marché français.

Violaine BONNEVILLE, Ceser Île-de-France

J'ai une petite question quant à la difficulté de récupérer les données d'investissements internationaux. Y a-t-il une obligation de déclaration d'un investissement international ? Y en avait-il avant ? S'il n'y en a plus, depuis quand ? D'autres pays ont-ils ces données et sont-elles régulièrement alimentées ?

Alexandre MISSOFFE

Je ne crois pas qu'il y ait d'obligations légales de publication des comptes ou des éléments de ce genre. C'est vraiment la compilation dans un même ensemble de toutes les bases de presse, d'informations économiques, des agences de développement des différents pays. Cette compilation est faite par le FTI et elle permet d'avoir cette base. Même si elle a ses limites, cette base a l'avantage d'être celle utilisée par l'essentiel des grandes métropoles internationales. Même si l'outil a ses limites, nous avons les mêmes et cela rend la comparaison intéressante. À défaut d'avoir un périmètre idéal, du moins avons-nous un périmètre commun ? Je ne crois pas qu'il n'y ait d'obligation de déclaration, dans aucun pays. Peut-être en Chine ?

Clôture de la séance

Éric FORTI

Merci à tous. Merci pour ces exposés, merci pour vos réactions et questions dans la salle. Nous le disions en introduction, en fixant comme thème « l'attractivité économique francilienne », nous nous aventurons sur des pistes de méthodes d'observation. En les croisant, cela nous permet de réunir un certain nombre de données et de faire un certain nombre de constats. Cela a bien été rappelé par M.Gollain.

Nous avons eu une présentation du baromètre qui s'appuie sur des éléments d'informations récupérés au croisement de nombreuses observations. Par excellence dans la réflexion sur l'attractivité, la méthodologie statistique est à combiner à l'information, à sa circulation, aux sondages et aux questionnements. Avec ce thème nous sommes davantage dans la séduction et la communication (c'est peut-être ce qui vous a donné envie de venir ?) que dans la statistique au sens organisationnel du terme. Tout ceci est à regarder avec beaucoup de recul, comme vous l'avez fait dans le baromètre restitué sur l'anticipation à trois ou quatre ans. Vous avez pu produire des anticipations en étudiant également les mêmes données sur les années précédentes.

M. Le Priol a notamment apporté des éléments concernant les stratégies événementielles couplées à la volonté de développer l'attractivité économique. Il a été question des Jeux Olympiques et Paralympiques. Toujours dans le domaine du sport, et parce qu'elle vient d'avoir lieu récemment, j'ajouterai la Ryder Cup. Elle a récemment fait preuve de sa capacité à développer de l'activité économique sur le territoire francilien. Cela pourrait générer des pistes de développement de l'attractivité économique autour d'événements aussi importants.

À mon sens, la mission du CRIES s'est particulièrement matérialisée aujourd'hui dans les questionnements et les observations faites autour de la question de l'attractivité francilienne. Il reste à s'appuyer sur des constats scientifiques pour permettre aux administrateurs et aux politiques de ces territoires de formuler des objectifs et prendre de bonnes décisions. Mais vers quels objectifs doivent aller ces décisions ? Nous ne nous sommes pas posés cette question. Voulons-nous améliorer la qualité de la vie des Franciliens en développant leur capacité à travailler là où ils habitent, ou voulons-nous éviter l'accroissement des densités et des phénomènes nuisibles à la qualité de la vie ? Et j'ajoute, nuisibles potentiellement à l'organisation sociale et sociétale de l'Île-de-France ? Voilà une vaste question. Nous n'avons pas d'autres ambitions que d'ouvrir ces pistes. À l'occasion des travaux du CRIES sur d'autres thématiques, nous prolongerons cette question de la combinaison de la mesure et de l'observation afin de mieux comprendre et de mieux définir des stratégies pour aller vers des objectifs partagés par le plus grand nombre.

Pour l'heure, je vous remercie encore beaucoup de votre participation. L'enrichissement collectif est indéniable. Longue vie au CRIES que j'aurai le plaisir de suivre de près, en tant que conseiller du Ceser tout simplement puisque mon mandat de président du CRIES arrive à sa fin en décembre.

Bonne fin de journée à toutes et à tous.

Sigles

ADN : Agence de Développement pour la Normandie

BCE : Banque Centrale Européenne

BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud

BTP : Bâtiment Travaux Publics

CESER : Conseil Économique Social et Environnemental Régional

CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CRIES : Comité Régional pour l'Information Économique et Sociale

CROCIS : Centre Régional d'Observation du Commerce, de l'Industrie et des Services

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPT : Etablissement Public Territorial

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FTI : Financial Times

GPE : Grand Paris Express

GPSEA : Grand Paris Sud Est Avenir

IAU : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme

IET : Intelligence Economique Territoriale

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

JO : Jeux Olympiques

NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

NUTS : Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques

PIB : Produit Intérieur Brut

SGAR : Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

SRDEII : Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication.